

L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE

ET SES

DIVERSES ÉTAPES ¹

Monseigneur,

Monsieur le doyen,

Messieurs les professeurs,

Messieurs,

POUR la quatrième fois, la Faculté de médecine de l'Université Laval ouvre ses portes au milieu des inquiétudes, des deuils et des horreurs de la plus terrible des guerres dont ait parlé l'histoire des temps connus.

Et aujourd'hui, comme aux débuts, de tous les gouvernements partent des appels pressants, les uns à l'adresse de la jeunesse et de l'âge mûr, pour demander à ceux qui le doivent de prendre les armes et de défendre la patrie en danger ; les autres, aux populations prises en général, pour les inviter à la pratique des vertus qui font les nations fortes : le travail intense, l'économie et l'abnégation.

Les lois de la plupart des pays belligérants veulent qu'au lieu de porter les armes, les élèves qui se destinent à la profession médicale se hâtent de terminer leurs études, afin d'être, le plus tôt possible, en état d'aider leur pays par leurs connaissances techniques.

C'est que la médecine si nécessaire en tout temps l'est davantage dans les temps sombres, dans les temps de désas-

¹ Conférence prononcée à l'ouverture des cours de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal, le 3 octobre 1917.

tre. De même que dans les épidémies, ainsi sur les champs de bataille, les nations s'attendent à ce que le corps médical soit à son poste, au milieu des scènes de carnage et de mort, et qu'il y apporte l'espérance toujours et la vie souvent.

Quel que soit l'avenir que la Providence vous destine, soit que vous soyez appelés à aller, sur les champs d'outremer, donner à vos frères malades ou blessés les secours de votre art, soit que vous deviez remplir la tâche moins glorieuse peut-être, mais aussi utile, de remplacer au milieu des populations civiles vos confrères partis pour combattre sous les drapeaux, vous commencez aujourd'hui votre rôle de citoyens. Et ce rôle sera d'autant plus beau et plus utile à la patrie que vous le remplirez avec tout le sérieux et toute la constance que requièrent les conditions de notre époque. Le monde attend de vous qu'appuyés sur les solides principes que vous avez puisés dans nos collèges, vous deveniez par le savoir et l'ensemble de vos qualités des médecins supérieurs.

Le savoir ! Nous vivons à une époque où le domaine de la science s'agrandit sans cesse. La médecine ne s'éclaire plus seulement aux lumières de l'anatomie et de la physiologie. Elle réclame le secours de sciences auxiliaires. Et ces secours ne lui ont pas manqué. Les sciences métaphysiques et mathématiques ont contribué à son avancement, puis, et surtout, les sciences naturelles, tant les sciences physiques que les sciences biologiques.

“ On peut comparer, a écrit un auteur de notre temps, l'investigation de l'être humain à une mine, dans laquelle les ouvriers pénètrent par des galeries, ouvertes de différents côtés, jusqu'à ce qu'enfin l'on distingue, à travers la roche, les coups de pioche des compagnons venus d'une autre galerie. ”

Nos écoles de médecine, fidèles à leur devise d'être non-seulement des foyers de recherche mais encore des vulgari-

atrices des idées scientifiques, ont fait un partage de ces trésors selon leur valeur. Ce que vous apprendrez ici sera la mise au point méthodique et précise des connaissances médicales actuelles. Votre séjour parmi nous se partagera en plusieurs étapes et il n'est pas sans intérêt que nous posions dès aujourd'hui les jalons de la route que vous aurez à parcourir. On ne saurait vous inculquer une idée plus juste de l'importance des études que vous entreprenez qu'en vous montrant, dès aujourd'hui, la suite et l'union des différentes sciences qui constituent celle de la médecine.

• • •

C'est par l'amphithéâtre d'anatomie que vous commencerez vos travaux. Si l'étude de la structure du corps humain sert à l'observateur pour se bien connaître lui-même, pour n'être pas en quelque sorte un étranger chez lui, quelle n'est pas la nécessité de cette même étude pour celui qui se destine à l'art de guérir? Voulez-vous vous occuper de médecine générale? Ce sont vos connaissances d'anatomie qui vous révéleront le siège des maladies, les changements de forme, de volume et de rapport que les organes malades ont pu subir. Vous destinez-vous plutôt à la pratique de la chirurgie? L'anatomie encore sera votre flambeau. Elle donne, en effet, au corps humain la transparence du cristal. Elle dirigera votre main et souvent vous inspirera cette heureuse audace qui, à travers des organes dont la lésion serait dangereuse ou mortelle, vous permettra d'aller chercher ce vaisseau qu'il faudra lier ou cette tumeur qu'il faudra extirper. Il n'y a pas une seule d'ailleurs des spécialisations qui se partagent aujourd'hui la médecine qui n'ait pour base l'anatomie. Et c'est ce cadavre, étendu sur les froides dalles de nos salles de dissection, qui vous révélera les mystères de la structure des corps.

Souvent la nomenclature des diverses parties de ce corps humain vous paraîtra fastidieuse et bien aride. Elle l'est, c'est vrai. Mais cherchez alors à interpréter l'organe que vous étudiez. Ne vous contentez pas de savoir son nom, ses propriétés physiques ou ses rapports avec les organes voisins. Demandez-vous en plus le comment et le pourquoi de son existence. Quel chef-d'oeuvre d'hydraulique, par exemple, n'avons-nous pas dans le coeur et dans le système circulatoire ? D'autre part, les sens sont comme des sentinelles avancées qui, par la " correspondance " active et incessante des nerfs, transmettent au cerveau ce qui se passe dans le monde extérieur. Quel problème que celui du cerveau, cet organe-roi, où réside la conscience que l'on a de soi et de ses responsabilités ? N'est-ce pas l'asile de la raison, le foyer des plus lumineuses conceptions et, par conséquent, l'atelier du savoir ? Et puis, cette charpente osseuse, qui permet à l'homme de se tenir debout, attitude qui est un signe de sa noblesse, que de réflexions elle suggère ! Ne rappelle-t-elle pas que Dieu nous commande de regarder vers le ciel ? *Os homini sublime dedit et erectos jussit ad sidera tollere vultus*, a dit le poète latin — *L'homme, atome, mais atome pensant, atome dont les yeux, guidés par la pensée, ont mesuré les cieux!* Sur votre esprit le souffle inspirateur passera, quand, sous votre scalpel, ces muscles, ces nerfs, ces os même s'animeront. Votre intérêt sans cesse tenu en éveil vous fera surmonter avec courage les difficultés de l'étude du cadavre. Votre mémoire conservera les notions que vous aurez apprises avec un zèle proportionné à leur importance.

Depuis un siècle, les découvertes anatomiques les plus importantes ont été faites à l'aide du microscope. Tandis que l'anatomie enseigne l'architecture du corps humain, l'histologie est l'étude détaillée des matériaux qui servent à la construction de cet édifice. Avant que le microscope eut acquis la puissance qu'il possède de nos jours, la nature sem-

blait vouloir refuser à la science l'entrée de ses laboratoires organiques ; des nuages profonds entretenaient le mystère sur la composition des tissus. Dès que cet instrument fut suffisamment perfectionné, Schwann démontra que tous les tissus sont composés de cellules et que chaque cellule possède les caractéristiques de la vie. Les unes sont fixes, elles forment les charpentes organiques. D'autres qui paraissent libres, et ne le sont pas, sont les pourvoyeuses de l'économie. Poussées par le coeur, elles parcourent l'organisme sans repos. Dans ce long voyage, elles ont de nombreux ports d'arrêt. Elles portent aux divers organes les éléments nécessaires à leur subsistance. Elles en enlèvent les détritits inutiles. Chose incroyable, certaines cellules ont pour fonction spéciale de lutter contre l'envahisseur, quel qu'il soit, microbe ou atome minéral ! Et il n'y a pas de phénomène plus intéressant que celui de la phagocytose, qui n'est rien autre chose que la manoeuvre stratégique de la cellule contre l'ennemi.

C'est pour nous, catholiques, disons-le en passant, un sujet d'orgueil de constater que non seulement les premiers travaux, mais encore un grand nombre des plus importants et des plus fertiles, sur la cellule sont sortis des catholiques universités de Liège et de Louvain.

Pour celui qui se destine à l'exercice de la médecine, la connaissance de l'anatomie et de l'histologie des êtres vivants ne prend de véritable importance que si elle est complétée et animée par celle de leur fonctionnement. Or cette étude des fonctions organiques, on l'appelle la physiologie. Dans cette science toujours en évolution, les recherches des cinquante dernières années ont mis en lumière une foule de vérités nouvelles. Les expériences faites sur les animaux vivants, le microscope appliqué aux phénomènes de la vie, les méthodes vigoureuses d'observation substituées aux incertitudes et souvent aux illusions des sens, les appareils enrégistreur qui révèlent les moindres variations des forces qui

s'agitent au sein de la matière vivante, les progrès rapides et incessants de la chimie organique et dans ces dernières années ceux de la radiologie ont donné un large essor à la physiologie. Chaque jour qui s'écoule, pourrait-on dire, ajoute quelque chose aux acquisitions de la veille et lève un autre coin du voile qui cachait la pensée de Dieu. Les grandes fonctions organiques n'ont plus en vérité de mystères pour les savants.

C'est surtout dans l'accroissement de nos connaissances sur les fonctions du système nerveux que le progrès a été surprenant. Non seulement la science expérimentale nous a fourni des données certaines sur les localisations de fonctions cérébrales déterminées et sur le trajet des impulsions sensitives ou motrices, elle nous a encore ouvert des horizons entièrement nouveaux sur le rôle des cellules nerveuses dans la mise en action des différents organes et des cellules cérébrales, dans l'extériorisation, si l'on peut dire, des facultés mentales.

Que de lumières la chimie n'a-t-elle pas apportées à la physiologie ! Elle a réussi à décomposer les êtres organiques en leurs parties constituantes, moléculaires et même atomiques. Elle a fait davantage. Elle poursuit ces éléments dans leur évolution à travers la nature organisée et, dans bien des cas, elle a réussi à indiquer leur rôle dans les phénomènes vitaux : science essentiellement conquérante, non seulement dans le domaine de la médecine, mais dans celui de tous les arts, et jusque dans celui de la guerre *odieuse à nos mères — bella matribus detestata*. Et nul ne peut dire où s'arrêteront ses progrès.

L'anatomie et la physiologie sont, de toutes les sciences, celles qui devraient exciter le plus l'intérêt des hommes. Si, à bon droit, le géologue et le botaniste se passionnent pour l'étude d'une pierre ou pour celle d'une fleur, quelle ne doit pas être l'ardeur du physiologiste pour l'étude de l'homme, ce chef-d'oeuvre de la création, dont la structure délicate et

puissante à la fois nous montre tant d'harmonie dans l'ensemble et tant de perfection dans les détails ! A la vue de cette merveilleuse organisation où tout a été prévu et coordonné avec une intelligence et une sagesse infinies, comme on comprend le mot de Galien, qui, au sortir d'une longue observation anatomique, laissait échapper son scalpel et s'écriait : "O Dieu qui nous as faits, en composant ce travail si saint sur l'homme je crois chanter un véritable hymne à ta gloire ! Je t'honore plus en découvrant la beauté de tes ouvrages qu'en te sacrifiant des hécatombes de taureaux ou en faisant fumer tes temples de l'encens le plus précieux ! La véritable piété consiste à me connaître moi-même, ensuite à enseigner aux autres par l'étude de l'homme, ton chef-d'oeuvre, quelle est la grandeur de ta bonté, de ton pouvoir et de ta sagesse ! "

* * *

Après l'étude du corps humain sur un cadavre, votre deuxième étape à vous, étudiants en médecine, se doit faire dans un musée. Plût au ciel que ce fût toujours dans un musée des progrès artistiques de l'esprit humain ! A l'entrée, vous avez lu : *Salle Bichat — Anatomie pathologique*. — Vous êtes dans le musée des misères humaines ! Vous venez y apprendre le secret des symptômes que vous observerez plus tard. Devant vos regards surpris et, disons-le, attristés, se déploiera la longue série des déformations et des anomalies que peut produire la maladie soit dans la charpente soit dans les organes de ce corps dont vous venez de terminer l'étude. Le microscope vous permettra de découvrir la source des altérations jusque dans la cellule. Que de variétés dans les formes morbides ? Combien nombreux sont ces spécimens, tous différents, chacun représentant un type clinique particulier ? Et chaque jour, la salle d'autopsie, fidèle fournisseuse, ajoute à la valeur de la sombre collection.

Pour celui qui se destine à l'étude de la science tout ce qui peut conduire à la vérité n'est-il pas beau ? Voici des cerveaux avec la série des lésions qui produisent les différents types de paralysies. Voilà un coeur dont les valvules durcies par l'infection gênaient les fonctions ; peu à peu le muscle a cédé et l'asystolie a emporté le malade. Plus loin, ce sont des parties du tube digestif, dont les parois sont déchiquetées, les unes par l'ulcère rond, les autres par des néoplasmes. Plus loin encore, vous voyez des poumons troués par la tuberculose, des os marqués des stigmates de la syphilis.

Examinons ce foie malade. Nos connaissances anatomiques nous permettent de constater qu'il est plus volumineux qu'à l'état normal. Sa couleur est devenue gris-jaunâtre. La consistance du parenchyme est notablement accrue. L'étiquette qui indique le diagnostic porte ce mot qui jette l'effroi : cirrhose. L'histoire clinique qui s'y rapporte est triste. Jeune homme brillant, arrivé à la ville plein d'espérances et de forces ; fait bientôt connaissance avec de bons et joyeux compagnons ; tous les soirs, réunion dans des chambres d'amis ; veilles prolongées, chant, musique, discussions souvent sérieuses, plus souvent, par malheur, arrosées d'une liqueur trop généreuse ; dès lors, habitude néfaste de l'alcool avant les repas ; se marie bien ; mène une vie heureuse pendant quinze ans ; bientôt apparition de troubles digestifs persistants ; de temps à autre, légère teinte selbictérique, affaiblissement progressif ; médecin appelé diagnostique rapidement une cirrhose du foie, d'origine alcoolique ; enfin, malgré tous les repos, toutes les diètes, tous les traitements, la maladie a fait son oeuvre inexorable ; au bout de quelques mois, le malheureux est mort, laissant de jeunes enfants qu'il aurait tant voulu voir grandir et guider dans la vie. — Votre pratique vous apprendra que c'est là une histoire de tous les jours. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait !

* * *

En sortant de ce musée, nous passons à la salle de bactériologie, la salle des infiniments petits. C'est de la brillante démonstration de Pasteur en 1861 que date, non seulement l'origine de la bactériologie, mais encore la ruine scientifique de la croyance à la génération spontanée. Qu'il s'agisse de parasitisme ou de fermentation, les causes animées ont conquis leur place dans la pathogénie. C'est tout un monde d'atomes vivants que le microscope découvre à nos yeux. L'air en est rempli. Les eaux de nos fleuves en transportent des légions et des légions. On en rencontre dans le sang et dans tous les organes humains. Un grand nombre sont déjà bien connus. Des savants ont étudié leurs formes et les phases successives de leur développement. Les uns sont inoffensifs. D'autres, pendant leur vie de quelques heures, produisent des fermentations qui déroutent les chimistes les plus éminents. Il en reste encore un grand nombre à étudier, qui ne sont aujourd'hui connus que par les effets spécifiques qu'ils déterminent dans l'organisme vivant. Pour qui possède l'amour de la science, il y a là des champs immenses à explorer. Dans une goutte d'eau, le bactériologiste trouve une vie aussi variée que celle qui s'agite dans nos champs. Cultivez cette science avec intérêt. Dans nombre de cas, elle vous permettra de donner des solutions plus certaines à vos problèmes de clinique. Peut-être même vous fournira-t-elle un jour l'occasion de contribuer efficacement au progrès de la science. Les grandes découvertes sont dues toujours aux praticiens observateurs.

Saluons le grand nom, bien français et bien catholique, de Pasteur, le créateur de la microbiologie. Son oeuvre est immense. Le temps ne fera qu'en accroître l'importance, car c'est une oeuvre fondée sur des faits positifs et elle est consacrée par des milliers d'expériences qui se renouvellent tous les jours. Dans l'histoire des sciences, on ne peut guère comparer à Pasteur que Lavoisier, un autre grand Français, qui a

créé la chimie. Pasteur, ai-je dit, était un croyant sincère, un vrai catholique. A son école, vous apprendrez que l'homme de science, qui sonde les mystères de la nature, n'en conclut pas qu'il faille en renier l'auteur, ni qu'il soit nécessaire de fermer l'oeil de la foi pour mieux voir dans le monde des infiniment petits. Bien au contraire, la vraie science mène à la foi, dont elle fait mieux sentir le besoin, à la foi du Breton, disait ce même Pasteur, et, quand on étudie davantage, à la foi de la Bretonne.

* * *

Nos étapes préliminaires sont parcourues. Nous entrons maintenant dans les grandes avenues qui conduisent tout droit à l'exercice de la médecine.

La pathologie est la science de l'homme souffrant. Elle nous montre ses douleurs et ses infirmités. Elle en explique l'origine, la marche et les terminaisons. Enfin, elle indique les moyens, sinon de les guérir, au moins de les soulager.

Les cours théoriques de pathologie exposent nos connaissances actuelles sur les maladies. Pour les constituer, tels qu'ils se donnent aujourd'hui, on a dû faire appel à l'expérience des siècles, recueillir les faits de tous les âges, les comparer et les classer. Ces faits, on les a passés au creuset de la clinique et de l'expérimentation, puis, par la synthèse de ceux qui avaient victorieusement subi l'épreuve, on est arrivé à la description exacte des maladies, à la connaissance précise de leurs lois, de leurs causes et de leur évolution, en deux mots, à des résultats positifs pour leur thérapeutique.

Cette synthèse est l'introduction nécessaire, non seulement aux études cliniques, mais aussi aux recherches de laboratoire. C'est elle seule qui peut donner cette idée générale de la science qui permet de voir sous leur vrai jour et d'apprécier à leur juste valeur les faits que l'on observe. Sans cette

vue d'ensemble, quel que soit le travail que l'on s'impose, on ne saurait avoir de la médecine qu'une conception restreinte et limitée. Des faits nombreux, quelque bien observés qu'on les suppose, ne constitueront jamais une science. Ils n'en sont et n'en peuvent être que les matériaux. Comme les blocs de pierre ou de marbre qui doivent entrer dans la construction d'un édifice, chacun d'eux possède sans doute sa valeur intrinsèque; mais tant qu'ils sont épars ils ne servent à rien. Ils n'acquièrent définitivement toute leur valeur que lorsque le génie de l'architecte, les coordonnant dans une même pensée pour une destination commune, en fait un monument.

Les cours théoriques sont un des éléments nécessaires au progrès des travaux de recherches. L'esprit humain ne s'élançait pas d'un bond, d'une première observation des faits à la vérité scientifique; sa faiblesse ne le lui permet pas. Il faut qu'il fasse une première généralisation pour pouvoir s'élever à une seconde, une seconde pour pouvoir s'élever à une troisième, et ainsi de suite. Chaque généralisation et chaque théorie qui en découle sont pour l'esprit comme un relai, où il doit prendre de nouvelles forces et de nouveaux guides pour continuer sa route vers le progrès et finalement vers la vérité scientifique.

L'histoire de la chimie fournit un long et éclatant témoignage à l'appui de ces vérités. Aussi longtemps que, sous le nom d'alchimie, elle n'a pu qu'entasser des faits et enregistrer des formules, elle n'avait pas même la conscience de son objet et de son but et se limitait à la poursuite de deux chimères: la *Pierre philosophale* et la *panacée universelle*. Tous les hommes sérieux la reléquaient, avec l'astrologie et la magie, parmi les folies de l'esprit humain. Mais dès que la théorie eût rassemblé ces faits épars, objets de son étude, tout a changé. La chimie est née de ce moment, parce que, de ce moment, elle a pris connaissance de son domaine et de ses limi-

tes, elle s'est senti une direction et un but, elle est devenue une science.

Sans cette synthèse qui est l'objet des cours théoriques, les sciences n'auraient point d'objet défini et ceux qui en entreprendraient l'étude n'y rencontreraient que des matériaux épars. L'élève qui se contenterait de suivre les cours théoriques, sans fréquenter les cliniques de nos hôpitaux, pourrait assurément devenir un savant. Mais il lui faudrait de longues années de pratique, pleines de déboires et de désillusions, avant de devenir un bon médecin. C'est que la médecine est non seulement une science, mais qu'elle est aussi un art, et que l'art ne s'apprend que par l'exercice: *fabricando fit faber*.

L'examen des malades, l'appréciation des symptômes, la découverte des indications thérapeutiques constituent la partie artistique de la médecine. C'est la maîtrise de cet art qui fait le médecin habile. On dit parfois que le tact médical est un don naturel, un effet de l'inspiration. N'en croyez rien. Le tact médical est le fruit de l'étude attentive. C'est la connaissance acquise et non l'inspiration spontanée des rapports qui lient les symptômes aux lésions. Cette science des rapports n'est pas un don de la nature à tel individu. Sans doute, selon qu'on est plus ou moins bien doué, on l'acquiert plus ou moins vite. Mais tenez pour bien démontré que sans l'étude pratique, assidue, sans un travail quotidien au lit du malade et sous la direction des maîtres, vous ne l'acquerez jamais. Ce n'est qu'à la suite d'examens nombreux et répétés, avec des guides sûrs, qu'on peut parvenir à reconnaître les particularités de chaque cas, soit pour le diagnostic, soit pour le pronostic, soit pour le traitement. Nos soldats qui font si brillamment le service d'outre-mer ont-ils été dirigés au front avant d'avoir pratiqué le maniement des armes? Avant de les lancer dans la vie des tranchées ou dans la mêlée des combats,

ne les a-t-on pas soumis à de longs entraînements sous la conduite d'officiers qui avaient été au feu ? La clinique, une clinique abondante et prolongée, non seulement dans les salles de nos hôpitaux et de nos maternités, mais encore dans les dispensaires, voilà le complément nécessaire des études théoriques et la préparation indispensable à la vie professionnelle. C'est en suivant une clinique pratique et méthodique qu'on apprend à surprendre les positions de l'ennemi, c'est-à-dire de la maladie, et à démasquer ses batteries. Et alors, quand on a réduit ses canons au silence, quelles victoires thérapeutiques on a remportées !

Quelqu'étonnantes qu'aient été les découvertes étiologiques du siècle dernier, il n'est pas présomptueux de dire que les conquêtes thérapeutiques n'ont pas été moindres. A peine les microbes étaient-ils connus que l'antisepsie et l'asepsie venaient révolutionner la chirurgie et l'art obstétrical. Les sérums et les vaccins encore dans l'enfance jurgulaient nombre de maladies infectieuses. L'électricité, déjà reine de tant d'industries, agrandit chaque jour son domaine. Elle s'attaque à la maladie dans la cellule même. Et il n'y a pas de doute qu'avant quelques années les rayons Roentgen seront un traitement curatif du cancer. Est-il un symptôme que nous ne puissions efficacement combattre ? Est-il une fonction physiologique que nous ne puissions modifier dans un sens favorable ?

* * *

Que dire de la chirurgie ? Son audace et sa puissance augmentent sans cesse. Dans cette horrible guerre d'Europe, où tout a été mis à contribution pour la mutilation de l'homme et pour la destruction de sa vie, on serait porté à prendre en mépris l'humanité tout entière, si la chirurgie ne nous forçait à constater que la science et l'art ont été plus préparés

que jamais à prévenir les infirmités et à conserver la vie. L'impulsion que les dures nécessités de cette lutte gigantesque pour la suprématie sur le monde ont donnée à l'art chirurgical est une des bonnes choses qui en soient sorties. Chaque jour, soit à l'arrière des armées qui combattent, soit dans les hôpitaux de France ou d'Angleterre, la chirurgie accomplit des choses incroyables. De ces formes horribles, lacérées par les obus, brûlées par les gaz, elle refait des hommes. Elle fait plus que les sauver de la mort. Elle répare ces loques humaines de manière que la vie ne soit, ni pour le soldat mutilé, ni pour sa famille, un fardeau trop dur à supporter. Vos confrères de retour du front, ces jeunes gens qui, dans leur hâte héroïque d'aider la patrie, sont partis comme simples sous-officiers, et qui reviennent aujourd'hui prendre leurs grades, vous diront combien noblement nos chirurgiens canadiens font leur part dans ces travaux glorieux.

* * *

La science médicale fait plus que traiter les malades et les blessés. Elle poursuit les germes de la maladie jusque dans leurs retranchements, et elle les détruit avant qu'ils ne puissent exercer leurs ravages. Où sont les fléaux d'autrefois, ces pestes qui, dans une année, décimaient le monde entier, ces épidémies qui suivaient les armées et faisaient périr plus de malheureux que les boulets de l'ennemi ? Ils sont disparus devant le progrès incessant de la science. C'est l'hygiène qui conduit l'homme à l'assaut des germes meurtriers. Non contente d'indiquer à chacun son rôle individuel dans la lutte, elle guide les administrations des foules humaines, dans les villes ou dans les camps. Sa puissance est invincible et, sous son égide protectrice, les peuples vivent et prospèrent.

* * *

Vos études seraient incomplètes, si la déontologie médicale ne vous rappelait quelle doit être l'élévation morale de votre formation. Vous connaissez l'adaptation du serment d'Hippocrate. C'est ce serment — que nous voudrions voir plus chrétien — que l'on prête encore au sortir de nombre d'universités. Après avoir promis qu'il conservera à son *Alma Mater* une reconnaissance éternelle, et que ses rapports avec ses confrères seront ceux d'un gentilhomme, le futur médecin continue: " Je jure d'exercer ma profession avec toute la science que je puis acquérir et tout le dévouement dont je suis capable. Je promets de conserver religieusement l'intégrité de ma vie et l'honneur de mon art. Puissé-je, fidèle observateur de mon serment, recueillir le fruit de mes travaux et parcourir une vie heureuse sans cesse embellie par l'estime générale. *Adsit mihi lumen!* "

Cultivez, dès à présent, dans le champ encore restreint de vos travaux, ces qualités que l'on exigera toujours de vous: le dévouement et la moralité. Ministre de l'humanité, le médecin doit voir dans l'homme, non la qualité, mais la maladie, non l'homme social, mais l'homme souffrant. Tout être souffrant a le droit imprescriptible de requérir le secours de son ministère. La douleur et les souffrances sont les titres qui établissent ce droit inaliénable de l'humanité. Dans les salles, n'oubliez jamais le respect qui est dû à l'être qui souffre. Etudiez chaque cas, comme vous voudriez qu'on s'intéressât à vous. Toujours, devant le patient, soyez discrets et réservés dans l'énoncé de votre diagnostic et de votre pronostic. On ne sait jamais le chagrin que peut concevoir, à propos d'un mot d'autant plus mal interprété qu'il est mal compris souvent, un pauvre malade avide de savoir le sort qui l'attend et de se faire une idée de l'opinion que l'on peut concevoir sur son salut ou sur sa perte. Rien n'est plus respectable qu'une telle crainte. Quand nous ne pouvons pas guérir ceux qui nous

sont confiés, nous leur devons au moins un encouragement qui les soutienne et qui les console. Dans nos salles, même au milieu de tant de malheureux, les pauvres gens qui les peuplent sont isolés, sans une main amie dont le serrement les encouragerait et les rassurerait. Pensez-y bien ! Leur mort, solitaire et sans larmes, est déjà assez triste. Qu'ils trouvent, dans votre réserve et votre compassion, quelque soulagement à leur angoisse !

• • •

A chaque partie de la médecine se rattachent des questions philosophiques ou morales. Les vérités qui sauvent les nations et les erreurs qui les font périr se livrent bataille dans le champ des sciences médicales aussi bien qu'ailleurs. La biologie moderne prétend avoir accompli cet exploit audacieux d'expliquer la vie par le seul moyen des forces physiques et chimiques et d'avoir ainsi démontré la superfluité d'une âme distincte de la matière. A la manière de certaines herbes grimpantes qui étendent leurs rameaux sur les plantes des champs, qui s'y enlacent, y étouffent toute autre production, et parfois finissent par y régner en uniques maîtresses, la théorie matérialiste a rapidement envahi le champ de toutes les connaissances humaines. Dans le champ de la médecine surtout, elle a fait des ravages énormes. Au sein de notre profession, une école agissante s'est élevée de nos jours qui ne voit dans l'homme que l'organisme et dans la vie que la résultante de forces aveugles, inconscientes et fatales, diversement combinées. Il est aussi une école absolument différente qui, dans le corps humain, voit le temple d'une âme, et qui, par déduction, fait de la science médicale un hymne à la gloire de Dieu, et de la profession de notre art, un ministère de respect, de charité et de dévouement. C'est à cette école que vous appartenez.

Partout l'erreur matérialiste fait rage. Elle donne naissance, chaque année, aux opinions les plus hardies, aux nouveautés les plus téméraires, aux systèmes les plus subversifs. Semblables à des barques entraînées loin du rivage et n'ayant plus de pilote sur une mer sans horizon, les esprits vont à l'aventure selon les théories de chaque jour. Les projets les plus chimériques sont tour à tour proposés comme nécessaires au bien-être de l'humanité. Des sociétés se sont fondées qui ont pour but l'amélioration des races humaines par la culture exclusive de l'homme physique. Elles croient pouvoir obtenir une race idéale—le surhomme—sans s'occuper des droits de l'âme humaine. Déjà elles ont proposé, comme solution à différents problèmes médico-psychiques, le divorce, le néo-malthusianisme, la stérilisation de certaines catégories d'individus. D'autres sociétés se sont fondées qui ont pour but la suppression de la douleur par la mort. Et l'on a vu, proposée sérieusement, cette année même, devant des sociétés médicales, l'idée de pouvoir donner légalement aux vieillards, aux infirmes et à ceux qui souffrent de maladies incurables, une mort douce sans douleur et sans angoisses. Nouveaux Prométhées, les savants matérialistes ont cru pouvoir dérober les feux du ciel. Mais ils n'en ont rapporté que la boîte fatidique de la déesse Pandore, avec tous les maux qu'elle déversait sur l'humanité aux temps mythologiques. Le désordre de toutes ces théories est devenu tellement considérable qu'un des hommes les plus éminents de notre époque, l'ancien président Roosevelt, avec ce viril bon sens qui le caractérise, a proclamé que l'application de ces doctrines ne constituait rien de moins que le suicide des races.

Il est nécessaire que vous ayez le noble souci de ces problèmes et des dangers qu'entraînent fatalement ces solutions erronées. Vous manqueriez à votre devoir, si, après avoir reçu le bienfait d'une éducation libérale, vous arriviez à l'exercice

de la médecine sans avoir appliqué votre esprit à l'étude de ces questions vitales, et si, indifférents aux angoisses de l'humanité, vous entriez dans la vie sans avoir lesté du poids de convictions fermes et de principes certains le navire qui portera vos destinées.

Ces convictions et ces principes, comment les acquerrez-vous? "C'est," dit un grand théologien de notre époque et de notre pays, Mgr Paquet, "en étudiant les principes de la philosophie, en les approfondissant et en nous éclairant à leur lumière, que nous saurons, dans la vaste mêlée intellectuelle de notre époque, discerner le vrai du faux, l'élément sain des éléments dangereux." La philosophie sera le phare sur lequel nous nous guiderons dans la solution de ces graves problèmes, qui intéressent non seulement l'individu mais l'humanité tout entière. "Le jour viendra," disait naguère Mgr d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, "où la société, sentant la nécessité de remonter la pente qui l'entraîne aux abîmes, cherchera si quelque part ne se sont pas formés des hommes de tête et de coeur, capables de prendre en main ses destinées. Elle ne s'adressera plus aux faux sages qui ont trompé ses espérances. Elle regardera du côté des hommes de principes. Et elle les trouvera mûrs pour l'oeuvre du salut populaire parce que, seuls, ils auront gardé les vérités qui sauvent et les vertus qui régénèrent."

Vous entrez dans l'arène, les voies vous sont ouvertes. Puissiez-vous les parcourir avec succès et répondre victorieusement aux grandes espérances que fondent sur vous la religion et la patrie !

Dr L.-E. FORTIER,

professeur à la Faculté de médecine.

Sciences naturelles au Canada *

L'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES SON DÉVELOPPEMENT CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

(SUITE ET FIN)

EN indiquant notre indifférence et notre insuffisance sur le terrain scientifique proprement dit, nous avons annoncé un examen de conscience, c'est-à-dire un inventaire de notre bibliographie scientifique. Entrons-y tout de suite.

Le champ des sciences naturelles comprend la géologie et la minéralogie d'une part, et de l'autre la zoologie et la botanique—toutes deux comprises dans la biologie générale.

Dans le domaine de la géologie il y a quatre grands noms, et les trois premiers, Dawson, Logan et Bell, sont des noms canadiens-anglais. Le troisième, celui de Mgr Laflamme, brille seul parmi les francophones. Nous vivons cependant dans un pays où nos compatriotes de langue anglaise, soit dans un but pratique, soit dans un but scientifique, se sont fait une spécialité de cette science. Dawson et Logan, deux savants de premier ordre, ont attaqué avec compétence et persévérance les multiples problèmes de la géologie canadienne. Le nom du premier passera à la postérité avec l'*Eo-*

*Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, le jeudi 2 août 1917, à l'occasion des cours de vacances.

zoön canadense et celui du second vivra toujours dans l'appellation de *Faïlle de Logan* donnée à l'un des traits géologiques les mieux marqués de la province de Québec.

Mgr Laflamme comme géologue a eu son domaine et son mérite propres, et nous croyons utile d'esquisser la vie et les oeuvres du savant et regretté recteur de l'Université Laval.

Joseph-Clovis Kemner-Laflamme naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 18 septembre 1849. Il commença ses études au petit séminaire de Québec en 1862 et, après un brillant cours classique, entra au grand séminaire en 1868. Il fut successivement maître de salle, préparateur de chimie, puis il fut nommé professeur de minéralogie et de géologie en 1870. L'année suivante il recueillait la succession de l'abbé Ovide Brunet au cours de botanique. Il devait enseigner la minéralogie, la géologie et la botanique durant 39 ans.

« Dès le début de son professorat, écrit l'abbé Simard,¹ l'abbé Laflamme se mit à l'oeuvre avec ardeur et joie, car il avait le culte et la passion des sciences naturelles. On le vit alors employer ses loisirs, ses jours de congé et ses vacances, à herboriser, à pratiquer l'analyse minéralogique et à étudier sur le terrain les couches géologiques de la province. Plusieurs séjours aux Etats-Unis et en Europe, où il fréquenta de grands maîtres, achevèrent sa formation. Il ne se contenta pas d'une érudition livresque. Il voulut sortir des sentiers battus et, par ses travaux personnels et ses études constantes, il acquit des connaissances étendues et une valeur scientifique qui le mirent en mesure de contribuer au développement de la science canadienne. Le nom de l'abbé Laflamme fut bientôt populaire dans le monde savant de notre pays. Les remarquables conférences qu'il donna

¹ Cf. *Nat. Can.*, xxxviii, pp. 21-23, 33-43.

à l'Université Laval et à l'Institut Canadien de Québec, les chroniques scientifiques qu'il publia dans diverses revues et journaux, les relations nombreuses qu'il établit avec les hommes de science du Canada et de l'étranger achevèrent de consacrer sa réputation. ”

En 1882, il était parmi les membres fondateurs de la *Société royale* du Canada, et il devenait président de cette société en 1891. En 1883, la *Commission géologique* du Canada le nommait membre-adjoint et lui confiait d'importants travaux d'exploration, notamment au Saguenay. Puis, il recevait à diverses époques des nominations de membre de la *Société géologique de France*, de la *Société géologique d'Amérique*, de la *Société française de physique*, de la *Société scientifique de Bruxelles*. Enfin, en 1898, il devenait chevalier de la Légion d'honneur. Mgr Laflamme, outre celui de la prélature, connut encore d'autres honneurs. Il fit plusieurs sessions à la tête de l'Université Laval et, ayant représenté le Canada au *Congrès international de géographie*, à Saint-Petersbourg, il y prit une part tellement active qu'il en fut élu vice-président.

Mgr Laflamme a relativement peu écrit. Malgré l'importance et la valeur intrinsèque de ses travaux, ils se résument en quelques communications à la *Commission géologique* du Canada, à la *Société royale*, à des articles de revue et à un manuel de géologie et de botanique. Du point de vue des recherches personnelles, son titre de gloire sera certainement son travail sur la géologie de la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Il a beaucoup contribué à établir l'histoire rationnelle de la formation de cet étonnant *canon* et à ruiner le roman fantaisiste édifié d'une plume légère de chroniqueur par cet enfant terrible d'Arthur Buies. ²

² Arthur Buies, *Le Saguenay*, p. 258 et seq.

C'est en 1910 que Mgr Laflamme est mort et, maintenant que le concert d'éloges s'est tenu sur sa tombe, on ne voit pas encore bien qui, chez les Canadiens français, relèvera le flambeau.

Les autres sections de l'histoire naturelle, zoologie et botanique, s'identifient chez nous avec l'abbé Provancher. Mais il est juste de dire que ce savant a eu quelques émules et que, en ce qui concerne la botanique, il a toute une liste de précurseurs. Même — et peut-être surtout — sous le régime français, cette science reçut quelque attention.

Si les créateurs de la botanique, Linnée, Jussieu et Tournefort, n'ont pas fréquenté nos rivages laurentiens, nous avons reçu quelques-uns de leurs plus fervents et distingués disciples. L'on conçoit que le Nouveau-Monde avec ses innombrables formes aussi intéressantes qu'imprévues devait alors attirer les naturalistes. Ils cédèrent largement à cet attrait, et c'est précisément l'une des raisons de la difficulté des études taxonomiques en ce pays: les types primitifs auxquels nous devons toujours nous rapporter sont en grande majorité dans les anciens herbiers à Paris, à Londres, à Berlin et à Stockholm.

Négligeant les quelques observations de détail que contiennent les récits de voyage de Jacques-Cartier (1534), Champlain (1608), Cavalier de la Salle (1679-82), La Hontan (1703), nous trouvons d'abord l'*Histoire naturelle et véritable de la Nouvelle-France* de Pierre Boucher (1661). L'auteur y parle d'une façon assez naïve des animaux remarquables, des minéraux et des plantes du Canada. Le sieur de Dièreville qui visita la côte de l'Amérique en 1706 apporta en France un certain nombre de plantes qui furent soumises à Tournefort, lequel nomma *Diervilla* l'une de nos plus remarquables caprifoliacées de montagne. Le Père Lafitau de la

Compagnie de Jésus a laissé (1716) un mémoire très élaboré sur " la plante du gin-Seng de Tartarie " qu'il venait de découvrir. Ce mémoire contient également des notes sur diverses plantes médicinales employées par les Sauvages. En 1635, Jacques Cornut de Paris publiait une liste de plantes canadiennes avec des planches excellentes. Nous savons aussi que le docteur Sarrazin de Québec envoya en Europe de nombreux spécimens, parmi lesquels se trouvait la plante-cruche, sans contredit la plante la plus excentrique de notre flore. Tournefort la dédia au découvreur sous le nom de *Sarracenia*. Nous arrivons au suédois Kalm qui, en 1749, s'arrêta assez longtemps à Québec où il se lia au comte de la Galissonnière, lui-même grand amateur de botanique. C'est à Québec aussi que Pierre Kalm connut le sieur Gaulthier auquel il fit honneur de la nouvelle plante qu'il y découvrit, la *Gaultheria*, universellement connue aujourd'hui chez nous sous le nom de " thé des bois ". Kalm, dans son grand ouvrage³, fait ce bel éloge du comte de la Galissonnière : " Quand je pense à toutes les belles qualités qui brillaient en lui, je ne puis en faire assez d'éloges. Il a des connaissances étonnantes dans toutes les sciences, mais surtout dans les sciences naturelles, où il est tellement versé que quand il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginai voir notre grand Linnée sous une nouvelle forme... Jamais l'histoire naturelle n'a eu en ce pays un plus grand protecteur, et il est douteux qu'on revoie ici son pareil. " ⁴ Les travaux de Kalm donnèrent une réelle impulsion à la botanique canadienne, et ses collections — il est bon d'insister sur ce point — sont la base principale des espèces américaines de Linnée. Pour cette raison, Kalm doit être regardé comme le père de la botanique au Canada.

³ *Travels into North America.*

⁴ Ferland, *Histoire du Canada*, II, p. 496.

Au fort de la révolution française, en 1792, nous arrive à Montréal, après avoir étudié la flore des Etats-Unis pendant sept années, l'un des plus ardents disciples de Bernard de Jussieu, j'ai nommé André Michaux. Comme son prédécesseur Kalm, il était en mission officielle, et la sienne consistait à recueillir des plantes nouvelles pour les jardins royaux. Il est permis de croire que les événements qui se déroulaient en France, en faisant perdre de vue les jardins du malheureux roi Louis XVI, modifièrent le genre d'études du distingué naturaliste. André Michaux parcourut toute la vallée du bas Saint-Laurent, se rendit au lac Saint-Jean et, de là, à la baie d'Hudson par le lac Mistassini. Voyage considérable et hardi pour l'époque ! Les matériaux recueillis servirent à la publication de son grand ouvrage, *Flora boreali-americana*, qui eut deux éditions (1803 et 1820) et dans lequel il décrit plus de 1700 espèces. Dans son voyage, André Michaux s'employa à fixer la limite septentrionale des principaux arbres de l'Amérique tempérée.

On remarque qu'à cette époque les noms français disparaissent. Depuis longtemps le Canada a changé d'allégeance et les botanistes des jardins royaux de Kew, en Angleterre, descendent sur nos rives. Nommons d'abord Frédérick Pursh qui mourut à Montréal en 1820, après avoir vu les grandes collections, faites dans notre province, détruites dans un incendie. Il avait publié en 1816 un ouvrage en deux volumes intitulé : *Flora americana septentrionalis*. En même temps que Pursh, vivait à Montréal le docteur Holmes, botaniste zélé, dont les collections sont à l'Université McGill et dont M. Sargent a voulu conserver le nom dans la science en lui dédiant l'une de nos plus belles espèces d'aubépines. D'autres noms s'associent encore à nos origines scientifiques. Ce sont ceux de Titus Smith, de John Goldie, de David Douglas (1824), de Bachelot de la Pylaie, des deux Hooker et de Robert Brown.

Nous avons encore concernant directement la province de Québec quelques études et publications partielles du docteur Holmes, celles du docteur Thomas sur les plantes de la Rivière-du-Loup et de l'île d'Orléans, quelques petits manuels et des articles de revue, par l'abbé Ovide Brunet, de l'Université Laval de Québec, la liste des plantes des comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, par W.-S. d'Urban (1861), les notes du docteur Maclagan, le *Catalogue of Canadian Plants* et les *Contributions from the Geological Survey Herbarium* de J. Macoun, une thèse du docteur Joseph Schmidt sur l'île d'Anticosti, quelques articles de J.-G. Jack, C.-S. Sargent, Rev. Robert Campbell, A.-T. Drummond, J.-A. Allen, R. Bell, D.-P. Penhallow, M.-D. Saint-Cyr, conservateur du musée de l'Instruction publique de Québec. ⁵

Pour ne pas avoir à y revenir, citons tout de suite l'ouvrage de l'abbé Moyen, p. s. s., qui contient un *Traité de botanique* avec une petite *Flore des principales espèces*. Le laconisme des descriptions rend cette *Flore* difficilement utilisable, d'autant qu'avec les années elle est devenue très incomplète. En revanche les clefs analytiques sont généralement fort bien faites et l'abbé Moyen nous a donné la première clef en langue française pour le vaste genre *Carex*. Certains détails de facture attestent que notre flore était familière à l'abbé Moyen, savant distingué d'ailleurs, qui a laissé en France d'importants travaux sur les champignons.

Dans le domaine de l'entomologie, en dehors de Provancher, il y a peu à dire, et nous nous contenterons de citer quelques lignes de M. le chanoine V.-A. Huard qui résumant la question. ⁶ "Dans la province de Québec, le premier nom que

⁵ Cf. John W. Harshberger, *Die Vegetation der Erde*, Vol. XIII, p. 4.

⁶ Chanoine V.-A. Huard, *L'Entomologie dans la province de Québec*, *Nat. Can.*, XLIII, nos 11 et 12.

l'on rencontre dans l'histoire de l'entomologie est celui de William Cooper, qui résida dans plusieurs de nos grandes villes vers le milieu du siècle précédent. Il semble avoir été le premier à faire à Québec une collection d'insectes. On trouve des articles écrits par Cooper dans le *Canadian Entomologist* et le *Canadian Naturalist*. — William Stewart d'Urban paraît être un citoyen de l'Angleterre qui passa quelques années à Montréal jusqu'en 1861. On lui doit quelques articles sur les lépidoptères et les coléoptères. — George Barston, officier de la compagnie de la Baie d'Hudson, résida à Montréal durant plusieurs années. Nous voyons que, en 1860, il publia un *Catalogue of Colcoptera collected in the Hudson's Bay Territory*. ”

A mentionner encore la *Liste des coléoptères du Canada*, de Jos.-I. Beaulne, les listes de nos lépidoptères et diptères, préparées par MM. A.-F. Wynn et Germain Beaulieu, l'ouvrage de M. W. Lockhead, *A synopsis of Economic Entomology*, quelques articles de M. Firmin Létourneau, du Fr. Ouellette, de l'institut des Clercs de Saint-Viateur, et du Fr. Germain, de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Dans cette rapide esquisse de bibliographie, nous n'avons pas cru devoir faire la distinction des Canadiens français et des étrangers. On fera facilement le départ des uns et des autres et l'on en tirera les conclusions qui s'imposent.

Deux autres sections de la zoologie, l'ornithologie et la mammalogie, ont fait l'objet de travaux importants de la part d'un Canadien français. *Les oiseaux de la province de Québec* et *Les mammifères de la province de Québec*, de M. C.-E. Dionne, sont deux ouvrages remarquables et fort utiles. Au nom de C.-E. Dionne peut-être pourrait-on joindre celui de sir James Le Moine, dont les écrits ont souvent trait à l'ornithologie.

Nous avons dit plus haut que, chez nous, la botanique et la zoologie s'identifient avec l'abbé Provancher. Le moment est venu de répondre à cette question qui, sans doute, se pose à l'esprit du lecteur étranger aux sciences naturelles : "Qu'est-ce donc que cet abbé Provancher qui, à lui presque seul, forme la science botanique et zoologique canadienne-française?" Il s'appelait Léon, et naquit à Bécancour le 10 mars 1820. Il fit toutes ses études au séminaire de Nicolet, alors comme aujourd'hui en grande réputation dans le pays, et c'est dans cette maison qu'il prit, par hasard, la passion des sciences naturelles. Un vieux bouquin de botanique lui tombe entre les mains; il le dévore. Quand il veut faire l'application de ses nouvelles connaissances sur les fleurs qui entourent le séminaire, il échoue sans que personne puisse le tirer d'embarras. Nicolet faisait alors partie du diocèse de Québec. Provancher est ordonné dans cette ville avec des collègues qui deviendront Mgr Langevin, de Rimouski, et Mgr Racine, de Sherbrooke. De 1844 à 1847, l'abbé Provancher est vicaire à Bécancour, à Saint-François de Beauce, à Sainte-Marie de Beauce. Puis, c'est une page héroïque qui s'ouvre. Le jeune prêtre en 1847 court à la Grosse-Isle remplir auprès des immigrants irlandais l'oeuvre de charité qui sera toujours la gloire du clergé canadien-français. Provancher échappe néanmoins à la contagion. L'épidémie passée, il fait encore du vicariat à Saint-Gervais, puis occupe successivement les cures de Saint-Victor de Tring, de l'Île-Verte, de Saint-Joachim et de Portneuf. C'est à Saint-Joachim qu'il commence à publier. C'est d'abord son *Traité élémentaire de botanique* (1858), et le *Tableau chronologique et synoptique de l'histoire du Canada* (1859). De Portneuf, en 1862, Provancher publie sa grande oeuvre, *La flore canadienne*, à laquelle vient bientôt faire suite, la même année, le *Verger canadien*, premier ouvrage du genre au Canada et qui avait déjà, en 1885, cinq éditions.

L'abbé Provancher était un homme d'une activité et d'une initiative incroyables. Que l'on en juge par la simple énumération suivante ajoutée à la liste de ses publications botaniques. A Portneuf, il réussit à opérer l'extinction de la dette paroissiale. Il introduit l'harmonium à l'église — innovation qui fit sensation dans le temps!—Il établit le système administratif des marguilliers. Il y fonde, en 1866, la première fraternité du tiers-ordre franciscain qu'il y ait eu en ce pays, et fait même des démarches pour obtenir le retour au Canada des fils de saint François. Ce n'est pas tout ! Il organise vers le même temps une compagnie de navigation entre Québec, Portneuf et autres lieux ; fonde une pépinière considérable et couronne le tout en formant une compagnie de milice ! Au milieu de tous ces travaux, il trouvait le temps de lancer la seule revue scientifique que nous eûmes en ce pays jusqu'à l'apparition de la *Revue trimestrielle*, je veux parler du *Naturaliste canadien*, fondé en 1868, que Provancher dirigea vingt années et que son savant disciple, le chanoine Huard, continue depuis bientôt trente ans. En 1869, Provancher se retire du ministère et vient résider à Saint-Roch de Québec, puis au Cap-Rouge où, loin de se reposer, il trouve le temps de collaborer régulièrement à la *Minerve*, de fonder la *Semaine religieuse de Québec* (1888), et de publier ses grands travaux entomologiques qui s'intitulent modestement *Petite faune entomologique du Canada*, mais qui n'en forment pas moins quatre solides volumes ! Celui qui traite des coléoptères compte à lui seul 786 pages.

L'abbé Provancher est mort le 23 mars 1892, à 72 ans. Ses collections entomologiques sont parties au collège de Lévis et parties au musée de l'Instruction publique à Québec. Son herbier qui, à vrai dire, ne vaut pas grand'chose, appartient à l'Université Laval de Québec, sauf un volume, propriété — contestée, il est vrai — du couvent de Sillery, près de Québec. Sa riche bibliothèque scientifique a été incor-

porée à la bibliothèque du palais législatif de Québec. Si un mot peut caractériser Provancher et son oeuvre, c'est bien ce qu'écrivait de lui le chanoine Huard dans une notice biographique qu'il lui consacrait récemment dans la *Semaine religieuse de Québec* : " Son nom a pu devenir inconnu de la masse de nos contemporains, mais on le connaît dans le monde savant de l'univers où il a donné une voix à notre Canada. " ¹

J'ajoute que la *Flore canadienne* était un ouvrage étonnant pour le temps où il parut, et que seul un bourreau de travail comme le curé de Portneuf était capable d'achever. Rappelons-nous que la science botanique naissait alors en Amérique avec Asa Gray, Torrey, Nuttall ; que Provancher travaillait loin des grandes bibliothèques techniques et des laboratoires ; que, de plus, personne dans son pays ne s'intéressait à ses travaux. Il est peut-être utile de faire une rapide analyse de ce livre qui, après cinquante années, reste unique dans notre littérature scientifique. Cette analyse n'a jamais été tentée, croyons-nous, par un homme du métier et l'on nous pardonnera la subjectivité des jugements que nous devons exprimer. *

Le titre est vraiment un peu long et trop prometteur. Il décèle la satisfaction et le sentiment de paternité affectueuse de l'homme qui après avoir longtemps peiné sur un travail ingrat prend enfin la plume pour résumer sur la couverture l'idée plus ou moins complexe à laquelle il a donné le corps de son choix. La préface de la *Flore canadienne* est particulièrement intéressante. Elle nous fait connaître les conditions où se trouvait placé son auteur, les difficultés qu'il a eu à vaincre, le but qu'il s'est proposé en l'écrivant et enfin ses idées particulières sur la nomenclature et la distribution des espèces végétales de ce continent.

¹ *Loc. cit.*, 22 mars 1917.

*Voir la gravure ci-contre.

FLORE CANADIENNE

OU
DESCRIPTION DE TOUTES LES PLANTES DES
FORETS, CHAMPS, JARDINS ET EAUX
DU
CANADA

DONNANT

LE NOM BOTANIQUE DE CHACUNE, SES NOMS VULGAIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS,
INDIQUANT SON PARCOURS GÉOGRAPHIQUE, LES PROPRIÉTÉS QUI LA
DISTINGUENT, LE MODE DE CULTURE QUI LUI CONVIENT, ETC.

ACCOMPAGNÉE

D'UN VOCABULAIRE DES TERMES TECHNIQUES

ET

DE CLEFS ANALYTIQUES

PERMETTANT DE RAPPORTER PROMPTEMENT CHAQUE PLANTE À LA FAMILLE,
AU GENRE ET À L'ESPÈCE QUI LA DÉTERMINENT.

ORNÉE DE PLUS DE QUATRE CENTS GRAVURES SUR BOIS.

Par l'Abbé L. Provancher, curé de Portneuf.

~~~~~  
**Volume I.**  
~~~~~



Québec :

JOSEPH DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
No. 8, rue Lamontagne, Basse-Ville.

1862.

(Fac-similé de la page-titre de la *Flore Canadienne*.)

Les conditions où Provancher se trouvait placé, j'y ai touché plus haut. Il s'agit d'un simple curé de campagne, surchargé de travail pastoral, ardent à cette oeuvre, évoluant dans un milieu indifférent ou hostile, à une époque où la science botanique est encore à l'état embryonnaire. Que même la plupart de ceux qui avaient fait des recherches fragmentaires lui refusèrent leur concours, l'auteur le laisse suffisamment entendre par les lignes suivantes : " Si vous jetez les yeux sur la préface d'une Flore quelconque, vous ne manquerez pas d'y voir une longue énumération sinon de collaborateurs, du moins d'amis de la science qui, de tous les points du pays, embrassés par l'ouvrage, se sont empressés de communiquer leurs observations ou leurs découvertes à l'auteur. Mais pour nous, il en a été tout autrement. Nous avons été abandonné à peu près à nos seules lumières. Ce n'est pas que nous n'ayons fait des demandes, mais le nombre encore restreint des connaisseurs en cette branche des sciences, l'apathie et l'indifférence d'un côté, d'un autre une affection pour l'enfant de recherches qu'on se croyait seul capable de faire (*sic*), tellement aveugle et déréglé que la moindre caresse ou même le regard sur ce fruit d'orgueil en aurait blessé l'auteur—et que sachons-nous encore?—ne nous ont permis de profiter de secours étrangers que dans une mesure tout à fait restreinte. " Ce coup de lanterne assez vif paraît s'adresser à l'abbé Ovide Brunet avec qui il avait eu une polémique au sujet du *Traité de botanique*.

Les idées de Provancher sur la géographie botanique américaine sont exposées dans le paragraphe où il circonscrit le domaine de la *Flore canadienne* : " En prenant tout le Canada pour champ de nos études, dit-il, nous entendons nous borner au sud à sa pointe la plus méridionale qui, dans le comté de Sussex, s'étend sur le lac Érié, vers le 42e parallèle, et au nord, aux côtes du Labrador,

bordant le golfe Saint-Laurent vers le 52^e parallèle, comprenant ainsi une étendue de pas moins de huit degrés de latitude. Les bords des lacs Erié et Ontario et la chaîne des Alleghans qui circonscrit le bassin du Saint-Laurent seraient notre limite au sud-est, et le sommet de la chaîne des Laurentides, qui borne le même bassin de l'autre côté, serait notre limite au nord-ouest. Cependant en jetant un coup d'œil attentif sur la carte de l'Amérique du nord, il est facile de comprendre qu'on peut ranger dans les mêmes limites, comme ne différant pas assez sous le rapport du climat pour imprimer un caractère différent aux plantes qu'ils produisent, toutes les provinces anglaises du golfe, les Etats du Maine, du Vermont, du New Hampshire, du Massachusetts, les trois-quarts de celui de New York et le territoire du Nord-Ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses. ”

Les travaux et les découvertes des cinquante dernières années ne permettent plus d'intituler l'ouvrage de Provancher *Flore canadienne*, d'autant plus que, du fait de la Confédération, le mot “ Canada ” a reçu une tout autre signification. En 1862, Provancher ignorait, et devait ignorer, que la flore du Canada, d'un océan à l'autre, comprend plusieurs zones distinctes, aussi bien dans le sens des méridiens que dans celui des parallèles. Ces flores locales diffèrent autant entre elles, on peut le dire, que chacune diffère de la flore européenne ou asiatique. En somme, sauf de rares indications de détail, la *Flore* de Provancher est la flore de la partie moyenne de la province de Québec, telle que connue et interprétée de son temps.

Pour la classification, Provancher fait profession de suivre la méthode de De Candolle, et sa nomenclature des espèces suit, d'une façon assez impersonnelle, croyons-nous, les auteurs du temps : Gray, Torrey, Michaux, Hooker, Sullivant,

Wood. Les quelques changements qu'il a faits ont été en général assez malheureux, parce que procédant d'ignorances ou de principes arbitraires qui seraient la ruine de toute nomenclature scientifique. Le cas du *sureau rouge* est typique et fera bien comprendre la manière de Provancher. Cet arbrisseau, si abondant sur nos collines montérégiennes et vers l'est de la province, fut décrit par Linnée, en 1753, dans le *Species Plantarum* sous le nom de *Sambucus racemosa*. Mais Michaux, dans sa *Flora Boreali-Americana*, ayant décrit en 1803, sous le nom de *Sambucus pubens*, un sureau qu'il croyait distinct du type linnéen, notre arbrisseau passait généralement sous ce nom au temps de Provancher. Par une inconséquence, une fantaisie, dont ne sont pas toujours exempts à leurs heures les esprits les plus systématiques, voilà que notre auteur se dit que *sureau de montagne* conviendrait beaucoup mieux que *sureau pubescent*, et, incontinent, il abolit le nom linnéen et celui de Michaux, pour lui substituer celui de son choix *Sambucus montana*. Pareilles substitutions sont absolument inadmissibles, et, si Provancher n'était pas descendu de ce cheval, il aurait dû remanier un fort pourcentage des noms des plantes, conservés uniquement pour sauvegarder la règle de priorité et pour empêcher la confusion des noms — déjà très suffisante — d'emmêler davantage l'aimable science de la botanique. On pourrait dire la même chose de la substitution de *Perdicesca* à *Mitchella* pour désigner la petite plante connue chez nous sous le nom de "pain de perdrix", de l'abolition de "cerisier de Pennsylvanie" en faveur de "cerisier du Canada" pour désigner l'arbre qui produit les "petites merises". Il y a cependant un cas fort curieux où Provancher sans le vouloir et sans le prévoir—toujours obéissant au même principe arbitraire—a failli se faire attribuer accidentellement la paternité scientifique de l'une des plantes les plus remarqua-

bles de l'Amérique du nord. Il s'agit en l'espèce du grand nénuphar jaune connu au temps de Provancher sous le nom de *Nuphar advena* Ait, ce qui signifie littéralement "nénuphar étranger". "Ce nom, se dit notre auteur, donné par un botaniste européen à notre plante est un contresens pour nous", et il lui substitue celui de *Nuphar americana* Prov. Or, en 1912, deux botanistes, MM. Miller et Standley, revissant les nénuphars américains, découvrirent que le nénuphar jaune de la côte atlantique diffère de celui du Canada par beaucoup de ses caractères, le nôtre, par exemple, ayant les feuilles strictement flottantes, tandis que l'autre dresse le plus souvent ses feuilles hors de l'eau. Ces deux taxonomistes, en fouillant la littérature spéciale du genre, découvrirent que Provancher avait, dès 1862, donné un nouveau nom à la plante canadienne: *Nuphar americana* et conclurent à lui attribuer la paternité de l'espèce. C'est pourquoi la monographie des nénuphars américains, luxueusement publiée par la *Smithsonian Institution*, dans la série des *Contributions from the United States National Herbarium*, désigne officiellement notre jolie plante sous le nom de *Nuphar americana*, Prov. Mais ce brin de gloire ne dura hélas! qu'un matin. Le distingué professeur d'Harvard, M. M.-L. Fernald, eut vite fait de découvrir le pot aux roses. Dans un article de la revue botanique *Rhodora* (août 1914), il n'eut pas de peine — vu sa connaissance du français que MM. Miller & Standley paraissent avoir ignoré profondément — à établir péremptoirement les points suivants: 1o Que Provancher n'avait pas eu l'intention de proposer une nouvelle espèce et qu'il ne soupçonnait pas la distinction spécifique de la plante du nord et de celle du sud; 2o Que la description de la *Flore canadienne* s'applique aux deux espèces, car l'imprudent auteur, tout de suite après avoir écrit "feuilles luisantes, flottantes", continue en ajoutant "ou le plus souvent dressées". Pour nous,

il est clair que, dans ce texte, Provancher a voulu concilier ses propres observations avec les indications des manuels qu'il avait sous la main, tous écrits par des auteurs familiers avec la plante du sud. De la sorte, après bien des péripéties et après avoir beaucoup fait parler de lui, notre beau nénuphar, sans avoir pour cela changé sa façon splendide d'orner nos lacs laurentiens, s'appelle aujourd'hui *Nuphar variegatum* Engelm, le "nénuphar panaché", allusion à la pourpre dont les pétales sont marqués. ⁸

Nous demandons pardon au lecteur de l'avoir entraîné sur la rocaille de la nomenclature, mais nous avons voulu — tout en appréciant les procédés de Provancher — donner, à ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce genre d'études, une idée du travail effarant qui dût s'accumuler devant le vaillant curé de Portneuf, quand il écrivit son grand ouvrage, et du travail encore plus grand qui s'imposera à celui qui voudra refaire, en y incorporant les résultats scientifiques des cinquante dernières années, la flore de la province de Québec.

Avant de quitter ce sujet et de conclure à propos de la *Flore canadienne*, nous devons dire un mot de l'illustration de cet ouvrage et de la mésaventure qu'elle attira à son auteur. La *Flore* "est ornée de plus de quatre cents gravures sur bois", est-il dit à la fin du long titre du livre, mais ces gravures sont réunies par groupes de 5 à 10, de sorte que le nombre total des planches ne dépasse pas la cinquantaine. Le chanoine Huard qui a accès à la correspondance de Provancher nous apprend ⁹ que celui-ci — homme pratique s'il en fut — trouva le secret d'épargner au moins les frais du dessinateur. La lettre suivante, que nous traduisons, et qu'il reçut de Asa Gray, le célèbre botaniste, va nous apprendre ce secret :

⁸ Cf. *Rhodora*, XIX, p. 92.

⁹ *Nat. Can.*, XXVI, pp. 21, 41, 82.

Cambridge, Mass., 13 février 1863.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu il y a deux jours les deux beaux volumes que m'annonçait votre lettre du 27 janvier. — Je désire vous remercier du fond du coeur de l'obligeance que vous avez eue de me faire ce cadeau. — Autant que j'ai pu en prendre connaissance d'un simple coup d'oeil jeté à travers les pages du premier volume, l'ouvrage me paraît très bien fait. Il est trop tard à présent pour en faire un compte rendu dans la livraison de mars du *Silliman's Journal*. Mais je vais en préparer un pour le numéro de mai de ce périodique, où je donnerai mon impression sur votre ouvrage.—Les gravures, dont la vue m'est familière, de mon manuel de botanique, me paraissent assez étranges, avec cet encadrement de texte français. Je n'ai encore trouvé nulle part, ni dans votre préface, ni ailleurs, une indication de la provenance de ces gravures. S'il en est fait mention, veuillez me dire en quel endroit elle se trouve. — Très sincèrement, votre obéissant serviteur,

ASA GRAY.

La lettre parle d'elle-même, et il est évident qu'ici, Provancher, qui envoie candidement un exemplaire de son ouvrage à Gray, dont il a emprunté les gravures, est victime d'un manque d'expérience dans les questions de propriété littéraire plutôt que de malhonnêteté ou de mauvaise foi. Il paraîtra peut-être intéressant de prendre connaissance de la note bibliographique que Gray a consacrée à la *Flore canadienne*. En voici la traduction: ¹⁰

FLORE DU CANADA

Il est agréable de constater que la botanique attire assez l'attention dans le Bas-Canada pour amener la publication d'une flore canadienne en langue française; et le fait d'avoir publié un ouvrage comme celui dont il est ici question, d'une exécution aussi réussie et d'une impression aussi remarquable, parle hautement en faveur du zèle et de l'esprit d'entreprise de l'abbé Provancher. Sans doute cet ouvrage n'est qu'une oeuvre de compilation et son auteur est évidemment un novice, médiocrement familier avec les plantes de son voisinage. Mais il fait un beau début avec un

¹⁰ *Silliman's Journal*, Ser. II, Vol. XXXV.

livre qui, pour le présent, peut très bien avoir l'utilité éducationnelle que l'on avait en vue. La flore critique du Canada et des autres provinces est encore à écrire et sera d'un genre différent. — Les gravures sur bois, "plus de 400" qui illustrent les ordres et à qui leur encadrement français donne un aspect si nouveau, ont toutes été prises dans le *Gray's Botanical Text-Book* excepté les cinq gravures des Fougères qui proviennent du *Manual*; c'est un choix qui fait honneur au bon goût de l'abbé plus que ne fait son omission de l'indication de leur provenance.

C'est un éreintement en règle, mais juste dans l'ensemble, du moins si nous nous plaçons au point de vue d'Asa Gray.

Pour notre part, après avoir longtemps pratiqué Provancher, l'avoir comparé à ses modèles, et surtout avoir surpris sa méthode de travail en examinant ses herbiers à l'Université Laval de Québec, nous avons acquis la conviction que le Provancher de 1862 n'était pas botaniste, qu'il a appris la botanique en écrivant sa *Flore canadienne*, c'est-à-dire que cet ouvrage, au lieu d'être le couronnement de sa carrière scientifique, n'en est que le début. Il est certain que si Provancher eut écrit sa *Flore canadienne* en 1892, nous aurions un ouvrage de tout autre valeur.

Que vaut aujourd'hui la *Flore* de Provancher comme instrument d'étude ? Ici, distinguons. D'une part elle contient des renseignements précieux, des notes utiles, des étymologies difficiles qui font que le botaniste de carrière devra toujours l'avoir à portée de sa main. D'autre part, elle ne peut guère servir à un débutant à étudier sûrement la flore de la province de Québec. Les clefs analytiques sont souvent imparfaites, semées de transpositions de chiffres qui les rendent parfois inutilisables. La classification est surannée et la suite des espèces très incomplète et parfois absolument enchevêtrée. Certains genres, attentivement étudiés depuis, ont révélé une richesse insoupçonnée de formes spécifiques. Nous

avons touché plus haut à la question des aubépines. Provancher en décrit quatre ou cinq espèces. De ce nombre une seule description vaut quelque chose, celle de l'aubépine ponctuée. Les autres ne s'appliquent à aucune espèce existante. C'est entre 50 et 75 que se chiffrent les espèces dans la prochaine *Flore*, et il faut plaindre sincèrement le malheureux qui aura à débrouiller cet écheveau. On pourrait dire la même chose des antennaires, des astères, des verges d'or, des violettes et des *Carex*. Enfin l'ouvrage est devenu rare et coûteux, et petit à petit les bons exemplaires s'en vont prendre place sur les rayons des grandes bibliothèques scientifiques du monde entier. Il paraît donc inutile au débutant de faire la dépense assez forte de la *Flore canadienne*.

Tout cela, il faut le dire et le répéter, n'enlève rien au mérite de Provancher, et la *Flore* reste jusqu'à présent, avec les ouvrages entomologiques de son auteur, un des rares monuments de la science canadienne-française. Reprocher à l'auteur ces erreurs, ces omissions, serait aussi peu raisonnable que de chercher noise à ces vieux auteurs de chimie qui nous enseignent que le fer est un composé de soufre, de vitriol et de terre! On a parlé à diverses reprises de rééditer l'oeuvre de Provancher. Ce serait, croyons-nous, onéreux, inutile et déplorable, puisque ce serait perpétuer d'innombrables erreurs. Il nous faut une oeuvre nouvelle, bâtie sur un plan moderne, et capable d'incorporer la totalité des découvertes et des études critiques du dernier demi-siècle.

Fr. MARIE-VICTORIN,

des E. C.

Mgr Baudrillart et l'effort canadien *

(SUITE)



MAIS, pour défendre le droit, il faut la force : sans l'effort militaire, ce premier effort n'était rien. De cet effort militaire le Canada était-il capable ?

Certes le Canada est une terre de braves. Les exploits des ancêtres font encore vibrer les cœurs et provoquent le désir de glorieuses imitations. Sont-ils oubliés ce Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons, ou bien encore, ces sept frères, originaires de Rouen, les Macchabées du Canada, qui s'illustrèrent à l'envi sur terre et sur mer, du temps que MM. d'Argenson et de Frontenac gouvernaient glorieusement la Nouvelle-France ? Ne se conte-t-elle pas encore l'extraordinaire histoire de la petite Madeleine de Verchères, Mlle Magdelon, cette enfant de quatorze ans, qui, vers la fin du XVII^e siècle, organisa seule et à l'improviste la défense d'un fort, brusquement assailli par les Iroquois, et, avec l'aide de deux hommes, puis de quatre, réussit à le sauver ? ¹² Se sont-ils battus autrement que ces héros, les soldats canadiens qui, près de Courtrai, arrachaient en 1915 ce cri d'admiration au correspondant d'un journal : " Ils se battent comme des démons ! "

*Voir la *Revue canadienne* de septembre 1917. — Cette intéressante étude de l'éminent recteur des facultés catholiques de Paris, sur la participation du Canada à la guerre d'Europe (Conférence à la Sorbonne — 8 mars 1917), se divise, avions-nous dit, en quatre parties : *l'effort politique et moral* — *l'effort militaire* — *l'effort civil* — et *l'effort hospitalier et charitable*. Nous publions, dans cette livraison, la deuxième partie, soit *l'effort militaire*. — LA RÉDACTION.

¹² Voir le *Correspondant* du 10 août 1912.

Bon sang ne peut mentir. Ainsi pensait, en 1777, le vieux maréchal de Noailles, lorsque, parlant des Canadiens, il écrivait : " Je ne suis pas surpris s'ils ont tant de valeur. La plupart descendent d'officiers et de soldats qui sortaient eux-mêmes des plus beaux régiments de France. " Et n'est-ce pas précisément, bien que cette origine militaire puisse être contestée, le sentiment qu'exprime la seconde strophe du chant canadien ?

Nos pères sortis de France
Étaient l'élite des guerriers ;
Et leurs enfants, de leur vaillance,
Ne flétriront pas les lauriers. ¹¹

Mais, si la bravoure personnelle certes n'est pas rien, même dans les guerres d'aujourd'hui — nos héroïques soldats le démontrent tous les jours — cependant elle est loin d'être tout, et que peut-elle sans l'organisation, sans la préparation, sans l'entraînement, sans l'armement ? Or, depuis longtemps, le Canada n'était plus un peuple militaire. Pays neuf, pays démocratique, pays prospère, pays pacifique, il songeait bien plus à développer ses richesses que son armée. Sur une population de sept millions deux cent six mille habitants, l'armée régulière ne dépassait pas huit mille hommes auxquels on pouvait joindre trente mille hommes de milices. Et il s'agissait d'improviser, de créer de toutes pièces une véritable armée ! Et cela, malgré une extrême liberté d'opinion et de discussion, malgré des intérêts privés fort puissants, malgré des motifs d'ordre national ou particulariste, comme il en existait en Irlande ou dans telles parties de la Grande-Bretagne ! N'était-ce pas demander presque un miracle ? Ce

¹¹ Voir tous ces textes dans l'*Illustration* du 5 août 1916. *L'effort canadien*, p. 132.

miracle, le loyalisme canadien et le génie organisateur du ministre de la guerre, le général Hughes, réussirent à l'accomplir. En sept semaines, le Canada avait créé son premier instrument de guerre, l'armée qui, quelques mois plus tard, devait tant contribuer au salut de Calais, sur les champs de bataille du saillant d'Ypres.¹⁴ C'était un corps d'élite de 33 000 hommes, dont 25 000 volontaires, rigoureusement choisis dans la masse de ceux qui s'étaient présentés, rassemblés et formés, dans le camp de Valcartier, à l'ouest de Québec.

A la fin de septembre, ils défilaient devant le duc de Connaught, gouverneur du Canada, la duchesse sa femme, et leur fille, la princesse Patricia. Le 3 octobre, ils s'embarquaient pour la France. Jamais pareille armée n'avait traversé l'Atlantique en un seul voyage : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, services télégraphiques, ambulances, matériel sanitaire ! Des ateliers et des bureaux, des campements forestiers, des champs de céréales de l'ouest, des vergers de l'est, des pentes des Montagnes Rocheuses, des rivages de la baie d'Hudson et des vallées minières de la Colombie, hommes mûrs et jeunes gens étaient venus et maintenant ils étaient portés vers les rives que leurs ancêtres avaient quittées—celles de l'Angleterre et celles de la France :

Vous partez, et bientôt, voguant vers la patrie,
 Vos voiles salueront cette mère chérie...
 On vous demandera, là-bas, si les Français
 Parmi les Canadiens ont retrouvé des frères,
 Dites-leur que, suivant les traces de nos pères,
 Nous n'oublierons jamais leur gloire et leurs bienfaits.¹⁵

Le 14 octobre, les transports convoyés par des vaisseaux de guerre entraient à Plymouth et y recevaient un accueil

¹⁴ Aitken, *Les Canadiens en Flandre*, chapitre 1er.

¹⁵ *Les voix du passé*, par Octave Crémazie, cité par Aitken, ch. 1er.

enthousiaste. Le corps canadien devait séjourner quatre mois dans les camps de la plaine de Salisbury, où le roi vint par deux fois lui rendre visite, et où lord Roberts, la dernière fois qu'il fut donné à ce grand soldat de paraître en public, résuma dans une harangue ce premier effort militaire du Dominion : " Il y a trois mois, nous nous sommes trouvés engagés dans une guerre que nous n'avons pas cherchée, mais que ceux qui ont étudié la production intellectuelle et les aspirations de l'Allemagne savaient être une guerre à laquelle nous aurions à faire face un jour ou l'autre. La prompte résolution du Canada de nous donner une assistance aussi précieuse nous a touchés profondément. Cette résolution a été mise à exécution en un espace de temps merveilleusement court, grâce à l'activité stimulante et aux qualités d'organisation de votre ministre de la milice, mon ami le major général Hughes. " ¹⁶

Dans ce très louable effort, quelle fut la part des Canadiens français? C'est une question que nous sommes naturellement amenés à nous poser. N'a-t-elle pas soulevé une assez chaude controverse entre Canadiens anglais et Canadiens français, controverse qui ne peut qu'exciter notre gratitude à l'égard des uns et des autres, puisqu'elle prouve une glorieuse émulation au service des Alliés? ¹⁷ S'il semble à première vue, disent les Canadiens français, que nos frères les Canadiens anglais aient donné plus que nous, il n'y a là qu'une apparence et elle s'explique aisément. Comment se décompose la population totale du Dominion, qui est de 7 206 543 habitants? — 5 619 682 sont nés au Canada ; 784 526 dans les Iles Britanniques ; 803 335 sont des émigrants français, belges, russes, allemands, autrichiens, balkaniques

¹⁶ Aitken, op. cit. p. 10-11.

¹⁷ Sur cette controverse, nous avons consulté le discours très précis et très loyal du ministre M. Casgrain, dans les *Débats des Communes*, Ottawa, 18 janvier 1916, les articles parus dans *Le Soleil* de Québec, 4 octobre 1916, et dans *L'Action Catholique* de Québec, 6 décembre 1916.

de diverses nationalités. Or, dans les statistiques, les Canadiens anglais comptent comme leurs tout ce qui n'est pas canadien-français, notamment tous les Anglais et Irlandais de naissance, et même une partie de la population française, celle qui est disséminée dans les provinces en majorité anglaises. Il faut de plus considérer que le recrutement volontaire, sollicité par l'attrait des hautes payes (le moindre soldat canadien touche 5 fr. 50 par jour), s'exerce surtout dans les milieux urbains, là où il y a beaucoup d'ouvriers, d'employés, de célibataires, tandis que les provinces canadiennes-françaises sont composées surtout de paroisses rurales où les hommes se marient jeunes, ont beaucoup d'enfants et dirigent des exploitations que leur absence compromettrait gravement. Comparez par exemple les deux provinces d'Ontario et de Québec. La première a 2 200 000 habitants, la seconde 1.900.000; le chiffre de la population urbaine est de 1.328.422 dans l'Ontario, de 970.096 dans le Québec; le nombre des célibataires est de 762.330 dans la première de ces provinces, dont 265 176 hommes de vingt ans et plus, de 637.113 dans la seconde, dont 151.036 de vingt ans et plus; dans l'Ontario, 497 154 enfants mâles au-dessous de vingt ans, 260 000 au-dessous de cinq ans, dans le Québec, 486 077 enfants mâles au-dessous de vingt ans, 291.000 au-dessous de cinq ans; enfin l'Ontario compte un nombre beaucoup plus considérable d'émigrants de la Grande-Bretagne, classés, nous l'avons dit, avec les Canadiens anglais. Si l'on met en ligne tous ces éléments d'appréciation, on devra reconnaître que le contingent canadien-français est proportionnellement à peu près égal au contingent canadien-anglais. Et nous ne saurions en outre ne pas être touchés de cette considération que l'idée de venir au secours de la France toujours chère a été déterminante pour tant de Canadiens français qui au-

raient eu de si valables raisons pour ne pas s'engager, car, ne l'oublions jamais, il s'agit d'engagements volontaires.¹⁸

Dès le début de la guerre, il s'était trouvé un ministre pour proposer que fût directement envoyée en France une légion canadienne-française. Le gouvernement y vit quelques inconvénients. Les descendants des cadets des Royal-Roussillon, Reine-Mère, Béarn et Carignan-Salières obtinrent pourtant de constituer un régiment purement français, le *royal canadien français* qui fut incorporé aux contingents du Dominion fournis aux Alliés.¹⁹ C'est dans une assemblée publique tenue à Montréal dans les grands bâtiments du Parc Sohmer, le 15 octobre 1914, que cette décision fut prise. Devant une foule immense, le capitaine Mignault, aujourd'hui colonel, prit le premier la parole: " Mon seul désir, dit-il, a été de fournir à mes compatriotes l'occasion de montrer leur vaillance, de prouver au prix de notre vie, s'il le faut, notre fidélité à l'Angleterre, qui nous a donné le régime bien-faisant dont nous jouissons, et notre amour à la France, à

¹⁸ On dit parfois que l'Ontario (Canada anglais) a fourni 150.000 volontaires et que le Québec (Canada français) en a fourni 5.000; c'est un grossier trompe-l'oeil. En effet, sur les 150.000 volontaires de l'Ontario, il y a 107.250 hommes nés dans les Iles Britanniques; il reste donc seulement 42.750 Canadiens natifs de l'Ontario, dont quelques-uns de race française. Or les Canadiens français ont fourni, avec le premier contingent, 5.000 volontaires de la province de Québec (c'est le chiffre qu'on se plaît à citer), plus 7.200 qui ont constitué six bataillons canadiens-français, plus 25 p. c. des bataillons dits anglais et écossais de la province de Québec, soit 7.000 hommes, plus un bataillon de langue française des provinces maritimes, 1.200, plus 3.000 Acadiens français, plus 4.000 Canadiens français de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, plus un contingent de 10.000 forestiers, hommes du train des équipages et du génie, soit 37.400. Enfin, au contingent français du Canada on peut joindre 10.000 réservistes français ou belges, qui, établis au Canada, ont répondu à l'appel.

¹⁹ E. Buron. *Les Canadiens et la guerre*, dans la *Nouvelle Revue*, 15 juillet 1915, p. 98.

laquelle nous devons le sang qui coule dans nos veines et les belles traditions qui ornent notre histoire, enfin notre dévouement à l'infortune des nations qui ont subi les assauts de la sauvagerie et de la barbarie. Nous avons pensé que l'envoi au secours de nos amis et parents d'outre-mer d'un régiment uniquement canadien-français répondrait mieux à l'idée que nous voulons exprimer que la présence des Canadiens français dispersés çà et là dans des régiments anglais. Il est nécessaire que le régiment français que nous allons envoyer sur le continent puisse être cité comme le plus beau, le mieux constitué de l'armée. A cette fin, nous avons choisi la fleur de notre jeunesse, les plus beaux hommes, les meilleurs soldats..." L'ancien premier ministre, sir Wilfrid Laurier, parla avec sa magnifique éloquence de la nécessité qui s'impose à tous les Français de bouler les Allemands hors de France et du double honneur que les Canadiens français trouveraient à prendre place à côté des Alliés, réfutant avec énergie l'opinion de ceux qui disaient: *A quoi bon envoyer quelques soldats en France?* Aux applaudissements de tous, il cita la lettre d'une parente, de son nom Louise Laurier, qu'il s'était découverte en Charente, de qui tous les proches étaient au front et qui adressait aux Canadiens le merci ému, l'appel confiant d'une Française. "Quand nous portons nos yeux sur notre ancienne mère-patrie, la France, s'écria le ministre des postes, M. Casgrain, n'est-il pas vrai que nous sommes tentés de nous jeter à genoux devant elle et d'admirer profondément la vaillance, l'héroïsme de ses enfants?"²⁰

L'appel fut entendu et non pas seulement des habitants de la province canadienne-française, mais de tous les Canadiens français jusque dans l'extrême-ouest. Lorsqu'en janvier 1917 le colonel Mignault visita successivement Edmon-

²⁰ Sur l'assemblée du Parc Sohmer, voir l'article de E. Buron, p. 98-102.

ton, Calgary, Vancouver, Regina, Winnipeg, pour se rendre compte de l'état du recrutement et l'activer au besoin, il constata qu'aucun régiment n'avait été formé dans l'ouest sans un fort contingent de Canadiens français, et que ceux-ci avaient même constitué tout un régiment, le 233^{me}, ainsi qu'une grande partie du corps fourni par la province de Saskatchewan. Canadiens anglais et Canadiens français rivalisèrent de courtoisie à son égard, comme ils avaient rivalisé de patriotisme.²¹

En ce même mois de janvier, sir Robert Borden déclarait à la Chambre que le Canada avait fourni aux Alliés depuis le commencement de la guerre 434.529 hommes répartis comme il suit :

Force expéditionnaire canadienne	397.647
Soldats de la milice active	9.052
Force permanente du Canada	2.470
Service naval canadien	3.310
Service naval anglais	1.600
Transport impérial des munitions	1.200
Usines anglaises	3.000
Réservistes de l'armée anglaise	2.750
Réservistes de la marine	1.000
Réservistes français	5.000
Réservistes russes	7.500
Réservistes italiens	5.000
Total	434,529 ²²

C'est le 5 février 1915 que le premier contingent canadien, commandé par le lieutenant-général Alderson, quitta l'Angleterre pour la France. Il était composé d'hommes superbes et courageux. Mais, comme l'avait remarqué lord

²¹ *L'Action catholique*, 30 janvier 1917.

²² Ces chiffres ont été publiés par *L'Action catholique*, janvier 1917.

Roberts, ces hommes n'en étaient pas moins des civils de la veille qu'il s'agissait d'opposer à la plus formidable machine de guerre qui eût jamais été montée. Et la plupart de ceux qui les commandaient étaient hier encore des professeurs, des hommes de loi, des hommes d'affaires, des éleveurs.

Les Canadiens prirent position dans le triangle compris entre les ruines d'Ypres au nord-est, Saint-Omer à l'ouest, Béthune au sud-est, espace où tenait alors toute l'armée britannique en France, rudiment de cette magnifique armée que nous voyons maintenant à l'oeuvre et dont nous admirons les exploits couronnés de succès. Le front était formé par une ligne concave de tranchées qui descendait d'Ypres à Givenchy près Béthune, 50 kilomètres environ : tranchées boueuses, envahies par l'eau, dans ce sol si plat, coupé de rivières et de ruisseaux. De part et d'autre de ces tranchées, des milliers d'hommes qui ne se voyaient pas ! La première armée anglaise à laquelle se rattachait le corps canadien était commandée par sir Douglass Haig. Le quartier général était à Estaires, sur la Lys, au-dessus d'Armentières. "Mes enfants, dit le général Alderson à ses soldats la première fois qu'ils prirent les tranchées, mon ancien régiment, le *Royal West Kent*, a été ici depuis le commencement de la guerre et il n'a jamais perdu une tranchée. L'armée dit d'eux : "Le *West Kent* jamais ne recule..." Je suis fier de cette gloire de mon vieux régiment et j'y vois un heureux présage. Je suis des vôtres maintenant et vous êtes des miens, et avant peu l'armée dira : "Les Canadiens jamais ne reculent..."²³ Cette fière devise, les Canadiens devaient en effet s'efforcer de ne lui infliger nul démenti.

La première bataille où les Canadiens se trouvèrent mêlés fut celle de Neuve-Capelle,²⁴ entre Béthune et Lille (mars

²³ Aitken. *Les Canadiens en France*, p. 31.

²⁴ Aitken, ch. III.

1915). Le maréchal French, dans une dépêche, résuma ainsi leur rôle : "Les Canadiens ont tenu une partie de la ligne défendue par la première armée, et, bien qu'ils n'aient pas été engagés dans l'attaque principale, ils ont été d'une aide précieuse, en gardant l'ennemi activement employé sur le front de leurs tranchées." Cette bataille, qui avait fait naître de grandes espérances, et pendant laquelle le bruit courut à Paris que les Anglais allaient entrer dans Lille, demeura sans résultat décisif, parce qu'on ne put s'emparer de la crête d'Aubers, d'où l'on eût en effet dominé la grande cité du nord.

Le mois suivant, avril 1915, devait être singulièrement plus redoutable aux Canadiens. La bataille par laquelle ils défendirent pendant plusieurs jours le fameux saillant d'Ypres, saillant dangereux comme tous les saillants, mais que les Alliés avaient les plus graves motifs de conserver, cette bataille, dis-je, fut meurtrière, au prix même où on évalue les batailles dans cette guerre atrocement homicide. Ces jours-là, les Canadiens conquirent le droit de prendre rang à côté des troupes superbes qui, lors de la première bataille d'Ypres, avaient défait et chassé devant elles la fleur de la garde prussienne.²⁶ Ils occupaient à côté des Français un front de cinq kilomètres. Le combat s'engagea le 20 avril par un des plus formidables bombardements qu'Ypres eût encore supportés. Le 22, les Français furent surpris par une effrayante projection de gaz asphyxiants, aidés par un vent favorable, et furent refoulés sur une étendue considérable. Les Canadiens virent passer devant eux ces malheureux, le visage angoissé, les traits tordus, hale-tants, suffocants, torturés de spasmes, s'efforçant en vain

²⁶ Sur les batailles du saillant d'Ypres, Aitken, ch. IV, et major Beclès Willson, *In the Ypres salient*.

de se soulager par des vomissements. Ceux qui purent articuler quelques mots déclarèrent aux Canadiens que les troupes algériennes avaient laissé des morts sur un front de 6 kilomètres. ²⁷ Le recul des Français et la brèche qui en résultait sur la gauche étaient graves pour les Canadiens qui durent étendre leur propre front. Pendant deux jours et deux nuits, ils livrèrent de merveilleux assauts. Surtout à Saint-Julien ils accomplirent des prodiges de vaillance. Enfin, malgré quelques pertes de terrain, ils eurent le bonheur de rétablir notre ligne. Mais une de leurs brigades, la troisième, avait, elle aussi, été victime des gaz asphyxiants. "Dans les annales militaires du Canada, écrit l'historien de la campagne canadienne en Flandre, cette défense rayonnera d'un éclat comparable à celui des plus beaux exploits des armées européennes enregistrées par l'histoire." ²⁸ Et il ajoute: "La vague qui s'abattit sur nous autour d'Ypres a donné au Dominion le rude baptême qui fit de lui une nation." Souscrivons à ce jugement!

La redoutable expérience des gaz asphyxiants ne porta pas la moindre atteinte au courage des Canadiens. Le mois de mai et le mois de juin de la même année 1915 devaient les retrouver prenant une part active à l'offensive d'Artois. Festubert, Givenchy, La Bassée augmentèrent le patrimoine de gloire de ces braves. Mais hélas l'offensive de l'armée anglaise qui, cette fois encore, avait Lille pour objectif, ne réussit pas mieux que celle de mars. A Festubert, le feu d'innombrables mitrailleuses avait totalement brisé l'élan des troupes assaillantes. ²⁹ Cet échec ouvrit les yeux aux Anglais. L'opinion vivement émue comprit enfin que la guerre

²⁷ Aitken, ch. VI.

²⁸ Aitken, p. 47.

²⁹ Aitken, p. 49.

était une guerre de canons et de munitions et elle mit le gouvernement en demeure d'agir en conséquence. Le Canada fit comme la métropole. Un mouvement populaire se dessina en faveur de l'acquisition ou de la fabrication d'un grand nombre de mitrailleuses. La seule ville d'Ottawa donna spontanément cent mille francs à cet effet. Quelques mois plus tard, un mouvement analogue se produisit en faveur de l'artillerie lourde et des autos blindés.³⁰

Cependant les contingents canadiens ne cessaient de s'accroître. La campagne de 1916 nous les montre, sur le front de la Somme, toujours plus entreprenants, toujours plus héroïques, à Bazentin, à Courcellette, à Contalmaison.³¹ Leurs lettres rappellent, à s'y méprendre, celles des meilleurs de leurs cousins de France. Un journal canadien, l'*Action catholique*, en publiait une, le 23 décembre dernier, d'un nommé Félix Martin, qui est des plus pittoresques. L'esprit chrétien, la bravoure la plus simple, l'humour s'y mêlent de la façon la plus attachante. Nous sommes à la fin de septembre 1916, entre l'Ancre et la Somme. Notre brave nous apparaît d'abord travaillant sur une route et faisant du macadam à un mille des Boches, offrant à chaque obus qui point son âme au bon Jésus. Puis, le voici qui traverse les ruines d'un village, sous les poutres et les pierres effondrées. Il aperçoit de nombreux cadavres et les *Requiescant in pace* sautent aux lèvres du soldat. " J'ai souvent ajouté: *Mon Dieu, ayez pitié de l'âme de ces pauvres misérables*. C'est bien peu faire pour ces braves, mais la circonstance ne nous permet pas de faire plus." Après de pénibles marches, il

³⁰ Voir dans les *Débats des Communes*, Ottawa, 28 et 31 janvier 1916, la délibération sur les marchés relatifs aux munitions, etc.

³¹ Depuis que cette conférence a été écrite, on sait de quelle gloire les Canadiens se sont couverts par la prise de la crête de Vimy (avril 1917).

arrive aux tranchées de première ligne. Il est fatigué : “ Bombarde... ou bombarde pas, je dors ! Je reçois quelques morceaux de fonte sur le *coco*, mais mon casque d'acier sert bien son maître ! ” Et le lendemain matin, Félix se réveille tout entier. A midi, on commence à bombarder les Allemands : “ Imagine-toi, 128 mitrailleuses crachant 400 balles à la minute et 400 à 500 canons de tous calibres qui tapent tous ensemble. Je pensais que la terre allait s'ouvrir, tous nous engouffrer et que le toit du firmament était pour nous tomber sur la tête en mille miettes. Mais après quelques minutes on s'y habitue et même on en rit, puisque ce sont les Boches qui reçoivent les obus. ” L'assaut à la baïonnette : “ Je saute le parapet et enfin je vois ce que notre bombardement a fait. Tous ces Boches mitrailleurs et autres abattus, ça fait moins de balles à affronter ! Mais les obus ennemis éclataient partout autour de nous, c'est presque un miracle si je ne fus pas frappé... Ce qui m'a paru le plus extraordinaire de tout, c'est le calme avec lequel j'ai pris cela, moi d'un tempérament nerveux. J'ai avancé là, au pas, sans me soucier du danger qui me faisait face. De tous côtés, je voyais étendus dans la mort des hommes que j'avais vus vivants quelques minutes auparavant... ” Enfin l'entrée dans la tranchée ennemie : “ C'était un spectacle que je n'oublierai jamais de ma vie ! C'était rien qu'un beau Boche qui se sauvait en avant de nous et nous n'avions qu'à les tirer comme dans une galerie de tir, et, sur notre gauche, il y avait une tranchée de communication qui était tout simplement remplie de Boches, nous n'avions qu'à viser et à tirer. ”

A Courcelette, ne vit-on pas un Canadien ramener, à lui seul, 32 Allemands respectueux et dociles ? Exaspérés par le courage avec lequel ces hommes se battent, les Allemands ont eu souvent recours à de cruelles vengeances. Plus d'une fois, ils ont massacré leurs prisonniers ou achevé

des blessés abandonnés. Près de Saint-Julien, ils ont cloué à un arbre un soldat du 16e bataillon. Et, au dire de plusieurs journaux sérieux, se fondant sur les témoignages de soldats, ils en ont crucifié un autre sur une porte. Une admirable et sinistre carte postale de Dorville a popularisé l'image de ce forfait.³²

De février 1915 à décembre 1916, les pertes de l'armée canadienne se sont élevées à 70 263, savoir : tués à l'action, 10.854; morts de blessures, 4.010; morts de maladies, 949; présumés morts, 1.108; blessés, 48,454; disparus, 2.970; prisonniers, 3.373.

Simple jusque dans la mort, ces braves gens, si l'on s'en rapporte à cette épitaphe lue sur une tombe canadienne :

Notre pauvre Bill a quitté ces lieux
L'arme au bras et le sourire radieux,
L'n' s'en fait pas, pourvu qu'un gars solide
S'engage et vienne prendre sa place vide.³³

Ils méritaient pourtant une autre oraison funèbre. Elle ne leur fut pas refusée.

Le 26 octobre 1916, à Montréal, dans la vénérable église de Notre-Dame, se déroulait un spectacle impressionnant et grandiose. Il fallait, disait-on, remonter jusqu'au départ des zouaves pontificaux du Canada, en 1868, pour trouver une scène comparable. Une foule immense était venue assister au service célébré pour les Canadiens tombés sur les champs de bataille de France et de Belgique, notamment pour les combattants de ce 22e qui restera, disait la *Semaine religieuse de Montréal*, "l'honneur de notre siècle, comme jadis les régiments de Carillon et de Châteauguay le furent d'au-

³² Revue *Canada*, de Londres, 8 mai 1915; *Canadian Gazette*, 20 mai 1915. Le *Times* a confirmé le fait. Sur les autres cruautés, *Canadian Gazette*, du 5 juillet 1916.

³³ Cité en anglais par la *Canadian Gazette*, 24 février 1916.

tres âges." ³⁴ L'archevêque, Mgr Bruchési, prit la parole: "Ils s'étaient enrôlés volontairement, généreusement, nos soldats du 22e, convaincus qu'ils se dévouaient à une grande cause, justement définie la cause de la civilisation, du droit et de l'humanité, convaincus que c'était leur patrie qu'ils allaient protéger et défendre. Il y a juste deux ans, à pareille date, ils formaient et complétaient leur bataillon. Ils étaient jeunes, ils étaient forts. On ne pouvait les voir sans les admirer. Et quand, plus tard, l'Angleterre et la France les virent, ce fut pour les acclamer: "Se pouvait-il trouver, disait-on, un régiment d'hommes plus beaux et plus valeureux?..." Puis, évoquant, près du sanctuaire, deux étendards du 22e: "Ce sont des reliques, s'écriait l'orateur, car le 22e n'existe plus! Il a été décimé. Il est disparu dans des combats horribles. Les survivants ne sont plus qu'une petite poignée. Tous les autres sont morts en véritables héros... Les postes périlleux ne leur firent jamais peur. Ils les regardaient comme les postes les plus honorables. Ils ont pris part aux plus meurtriers assauts. Combien de lettres d'évêques et de prêtres français ont vanté leur magnanime courage! "Les Canadiens savent mourir" a écrit l'un d'eux, mort lui-même peu de temps après. Et il disait vrai. Tous ont fait grand le nom de leur patrie, et grand le nom qu'ils portaient. Ils se sont immortalisés dans l'histoire et le Canada a été immortalisé avec eux." Et après avoir parlé en évêque des consolations éternelles et de la puissance du sacrifice, en une superbe envolée, avec une incomparable énergie, l'orateur disait pourquoi nous comptons que la mort de ces héros n'aura pas été vaine: "Nous avons l'espérance au coeur, parce que nous croyons au Dieu de toute justice. — Non, ils ne triompheront pas ces hommes qui, pendant quarante ans, ont préparé savamment le conflit qui a ensan-

³⁴ *Semaine religieuse* de Montréal, 6 novembre 1916.

glanté l'Europe et bouleversé le monde. Ils ne triompheront pas ceux qui ont décidé et déclaré cette guerre sans un grief à faire valoir, sans un droit à défendre, sans une menace à écarter. Ils ne triompheront pas ceux qui ont déchiré comme un vil chiffon de papier un pacte qu'on avait raison de regarder comme sacré et auquel eux-mêmes avaient solennellement apposé leur signature. Ils ne triompheront pas ceux qui ont envahi, violé cette noble et vaillante Belgique, dont l'unique faute fut de rester fidèle à l'honneur. Ils ne triompheront pas ceux qui n'ont pas craint de recourir à des moyens de destruction auxquels l'humanité même païenne n'avait jamais pensé et qui ont fait de la guerre actuelle une boucherie épouvantable comme l'histoire n'en a jamais connu. Ils ne triompheront pas ceux qui ont incendié les cathédrales et bombardé les villes ouvertes, sachant qu'ils lançaient la mort parmi des femmes et des enfants sans défense. Je ne peux pas tout dire. Mais non ! ils ne triompheront pas !... Et, dans la grande oeuvre accomplie, nous pourrons affirmer que le Canada, tout le Canada, chacune de ses provinces, notre province de Québec en particulier, et, dans cette province, les Canadiens français, auront fait leur noble part. ”

Je devrais maintenant, si je prétendais être complet, couronner ce tableau de l'effort militaire des Canadiens par l'exposé de ce qu'ils firent pour l'aviation, l'armement, la flotte, la construction des chemins de fer, notamment dans le nord de la France. Mais le temps nous presse, et, avant de vous faire admirer, avec quelque détail, l'effort hospitalier et charitable du Dominion, il importe que je vous dise un mot de l'effort civil, qui a répondu à l'effort militaire, puisqu'aussi bien aujourd'hui la mobilisation des civils doit, en tout pays, s'ajouter à celle des soldats.

(À SUIVRE)

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL

ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

UN MOT D'EXPLICATION

Sous l'ancien régime, la colonie du Canada, pour les fins militaires comme pour les fins judiciaires, était divisée en trois gouvernements : Québec, Montréal et les Trois-Rivières.

Dans son *Mémoire sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal*, fait en 1712, Gédéon de Catalogne nous donne les grandes divisions de ces trois gouvernements.

“ Comme le gouvernement de Montréal, dit-il, est le premier de qui le plan a esté levé, je le m'est à la teste. Il s'estant depuis le haut du lac Saint-Pierre en remontant au sud-ouest jusques au lac des deux montagnes, où est la teste des habitations et où se termine l'Isle de Montréal une des plus belles Seigneuries du pays.

“ Le gouvernement des Trois-Rivières comprend depuis les Isles de Richelieu jusques à Ste-Anne des Grondines... le lac St-Pierre et les Rivières qui y tombent font la teste du gouvernement... ”

“ Le gouvernement de Québec commence du costé du nord en descendant aux Grondines, et du costé du sud de la, Rivière-du-Chesne au haut de Losbinière. ” ¹

¹ *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXI, pp. 265, 298 et 321.

L'état-major de chaque gouvernement était composé d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi et d'un major.

Comme Québec était le lieu de résidence du gouverneur général, le gouvernement de Québec n'avait pas de gouverneur particulier. Le gouverneur général recevait, en même temps que sa commission de gouverneur et lieutenant général pour tout le pays, une commission de gouverneur particulier pour le gouvernement de Québec.

Quelles étaient les attributions des gouverneurs particuliers ?

Loyseau, dans son *Traité des offices*, donne quelques renseignements sur les fonctions des gouverneurs particuliers. " Ils n'avaient d'autres pouvoirs, dit-il, que ceux conférés aux capitaines de places et châteaux, et seulement en ce qui concernait les armes. Ils consistaient à recevoir et loger garnison, fournir de vivres, munitions, pionniers et autres choses nécessaires pour la guerre... avoir et tenir l'oeil ouvert à la garde, sûreté et conservation des dites places, châteaux et forteresses, et pourvoir aux choses pour ce requises et nécessaires. "

Les gouverneurs particuliers n'observaient aucune formalité de justice, comme de verbaliser et rédiger par écrit leurs procédures et ordonnances.

Ils n'avaient pas de droit de vie et de mort.

Une ordonnance du roi du 7 mai 1679 défendit même aux gouverneurs particuliers d'emprisonner leurs administrés et de les condamner à l'amende.

" Sa Majesté, est-il dit dans cette ordonnance, ayant établi un conseil souverain en la ville de Québec, en Canada, pour y administrer la justice à ses sujets qui y sont habitués, et ayant été informée que quelques-uns des gouverneurs particuliers du dit pays ont quelquefois pris l'autorité d'arrêter et de constituer prisonniers aucuns des dits habitans, ce qui

est entièrement contraire au bien et à l'augmentation des colonies du dit pays, à quoi étant important de remédier, Sa Majesté a fait et fait très expresses défenses aux gouverneurs particuliers du dit pays de faire arrêter et mettre en prison à l'avenir aucun des français qui y sont habitués, sans l'ordre exprès du gouverneur et lieutenant général du dit pays, ou arrêt du conseil souverain; défend pareillement Sa Majesté aux dits gouverneurs particuliers de condamner aucun des dits habitans à l'amende, et de rendre pour cet effet aucun jugement de leur autorité privée, à peine d'en répondre en leur propre nom. ”²

Subordonnés aux gouverneurs et lieutenants généraux, les gouverneurs particuliers étaient tenus de faire exécuter leurs ordonnances.³

Les lieutenants de roi étaient plutôt les lieutenants des gouverneurs particuliers. Ils s'occupaient surtout de la partie militaire, des troupes et des fortifications et suppléaient les gouverneurs en leur absence.

Quant aux majors ils remplissaient à peu près les fonctions des *town majors* de l'armée anglaise de nos jours. Ils avaient charge de la police des troupes et voyaient aux détails de l'administration militaire.

Si les pouvoirs des officiers d'état-major étaient peu étendus, en retour ils avaient droit à beaucoup d'honneurs.

Les droits honorifiques des officiers d'état-major des gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières sont spécifiés dans un règlement royal du 27 avril 1716.

Citons les principaux articles de ce règlement :

“ Le lieutenant de roi de la ville de Québec aura un banc dans la cathédrale après le prie-Dieu du gouverneur général.

“ En l'absence du gouverneur général du gouvernement

² *Edits et ordonnances*, vol. I, p. 233.

³ *Mémoires et documents publiés par la Société historique de Montréal*, troisième livraison, p. 125.

particulier où l'intendant se trouvera, le gouverneur particulier ou lieutenant de roi, en son absence, aura la première place dans les cérémonies publiques, et l'intendant n'aura que la deuxième, s'il s'y trouve; mais quand le gouverneur général sera dans l'étendue du dit gouvernement particulier, et qu'il ne pourra assister aux cérémonies publiques pour quelque cause que ce soit, l'intendant y aura la première place, et le gouverneur particulier et le lieutenant de roi n'auront rang qu'après lui.

“ Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement de Québec, le lieutenant de roi, quand il voudra se trouver aux processions, marchera seul avant le conseil, à une certaine distance, et sans faire corps avec lui.

“ Dans les églises paroissiales des villes de Montréal et des Trois-Rivières, les gouverneurs, lieutenants de roi, et les officiers de la juridiction auront un banc dans les dites églises, hors du chœur; celui du gouverneur sera le premier à droite, et celui du lieutenant de roi ensuite, et vis-à-vis ce dernier, à gauche, sera le banc des officiers de la juridiction. ”

Le même règlement indiquait les formalités qu'on devait observer à la distribution du pain bénit :

“ Dans l'église cathédrale de Québec, il sera présenté d'abord au gouverneur général, à l'intendant, ensuite au lieutenant de roi et aux marguilliers en charge. . .

“ Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement particulier de Québec, il sera présenté au lieutenant de roi ou autre officier commandant dans la dite ville. . .

“ Dans les églises paroissiales de Montréal et des Trois-Rivières, il sera présenté au gouverneur et au lieutenant de roi, et aux officiers de la juridiction, ensuite aux marguilliers en charge. . . ”

Pareillement, le règlement du 27 avril 1716 fixait le cérémonial à suivre aux feux de joie :

“ Aux feux de joie qui se feront à Québec, il sera présenté

trois torches, une au gouverneur général, une autre à l'intendant, et la troisième au lieutenant de roi.

“ Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement particulier de Québec, il ne sera présenté que deux torches, l'une au lieutenant de roi ou à l'officier commandant dans la ville, et l'autre à l'intendant.

“ A ceux qui se feront à Montréal ou aux Trois-Rivières, pareille chose s'exécutera par rapport au gouverneur général, et à l'intendant, quand ils y seront; et il sera en outre présenté deux torches, l'une au gouverneur particulier, et l'autre au lieutenant de roi, et en cas d'absence de l'un et de l'autre, il en sera présenté une à l'officier qui commandera. ”⁴

Le gouvernement de Québec, sous le régime français, eut neuf lieutenants de roi (1692-1759), et treize majors (1669-1759); celui de Montréal, dix gouverneurs (1641-1759), dix lieutenants de roi (1697-1759) et quatorze majors (1648-1759); et le gouvernement des Trois-Rivières quatorze gouverneurs (1663-1759), dix lieutenants de roi (1715-1759) et quinze majors (1692-1759).

La liste des gouverneurs, lieutenants de roi et majors des gouvernements de Québec, Montréal et des Trois-Rivières, que nous donnons ici a été faite d'après les pièces officielles. Il est toutefois important de remarquer que la date de nomination d'un officier d'état-major ne signifie pas toujours son entrée en fonctions. Les officiers d'état-major étaient nommés par le roi. Sous le régime français, les communications entre la France et le Canada n'étaient pas aussi rapides et fréquentes que de nos jours. Les commissions ou lettres de nomination parvenaient aux titulaires cinq, six et quelquefois sept mois après avoir reçu la signature du roi, ce qui explique qu'on voit souvent des officiers d'état-major exercer encore leur charge plusieurs mois après la nomination de leurs successeurs.

⁴ *Edits et ordonnances*, vol. I, p. 352.

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

LIEUTENANTS DE ROI

- FRANÇOIS PROVOST, 29 février 1692.
 ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 28 mai 1699.
 CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 1er juin 1703.
 LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 27 avril 1716.
 FRANÇOIS LE VERRIER DE ROUSSON, 15 mai 1725.
 JEAN-BAPTISTE DE SAINT-OURS DESCHAILLONS, 1er avril 1733.
 FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 2 février 1748.
 PAUL-JOSEPH LEMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 1er mai 1749.
 JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ROCH DE RAMEZAY, 1er mai 1757.

MAJORS

- FRANÇOIS PROVOST, 14 mai 1669.
 FRANÇOIS DE GALLIFFET, 6 février 1692.
 CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 28 mai 1699.
 LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 1er juin 1703.
 JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNÉ, 27 avril 1716.
 FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 7 mai 1720.
 CLAUDE-MICHEL BEGON, 23 avril 1726.
 JEAN-BAPTISTE DE SAINT-OURS DESCHAILLONS, 5 février 1731.
 JACQUES-HUGUES PEAN DE LIVAUDIÈRE, 1er avril 1733.
 PAUL-JOSEPH LÉMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 2 février 1748.
 JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ROCH DE RAMEZAY, 1er mai 1749.
 JEAN-DANIEL DUMAS, 1er mai 1757.
 LOUIS LE VERRIER, 1er janvier 1759.

GOVERNEMENT DE MONTRÉAL

GOUVENEURS

- PAUL DE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE, 1641. *
- FRANÇOIS-MARIE PERROT, 13 juin 1669.
- LOUIS-HECTOR DE CALLIERES, 10 avril 1684.
- PHILIPPE DE RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL, 28 mai 1699.
- CLAUDE DE RAMEZAY, 15 mai 1704.
- CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 9 sept. 1724.
- JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 16 juin 1730.
- JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS, 1er avril 1733.
- CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, 15 fév. 1749.
- FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 1er mai 1757.

LIEUTENANTS DE ROI

- ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 13 février 1697.
- FRANÇOIS DE GALLIFFET, 28 mai 1699.
- CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 5 mai 1710.
- JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 7 mai 1720.
- JEAN-LOUIS DE LA CORNE, 23 avril 1726.

* Pendant ses absences en France, M. de Maisonneuve fut remplacé par les *commandants* suivants: Louis d'Ailleboust, 1645-1646; Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, 1651-1653; Lambert Closse, 1655-1657; et Zacharie Dupuis, 1662. Le 20 juin 1664, M. de Mézy nommait Etienne Pézard de la Touche, capitaine de la garnison des Trois-Rivières, *gouverneur* de Montréal et commandant de la garnison. M. Pézard de la Touche ne semble pas s'être prévalu de cette nomination. A tout événement, on voit le nom de M. de Maisonneuve avec le titre de gouverneur de Montréal dans les actes de l'état civil de cette ville aux dates du 6, du 13 et du 20 avril 1665. A peine arrivé dans la Nouvelle-France, au printemps de 1665, M. de Tracy, prévenu d'avance, destitua M. de Maisonneuve. Dans l'intervalle compris entre la destitution de M. de Maisonneuve et l'arrivée de M. Perrot, deuxième gouverneur de Montréal, les *commandants* de Montréal furent: Zacharie Dupuis, 1665; la Fredière, 1666; Zacharie Dupuis, 1666; Pierre de Saint-Paul de la Mothe, 1669; Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, 1670.

- CLAUDE-MICHEL BEGON, 1er avril 1733.
 FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 1er mai 1743.
 CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, fév. 1748.
 GASPARD ADHEMAR DE LANTAGNAC, 23 mai 1749.
 CHARLES-JOSEPH D'AILLEBOUST, 17 mars 1756.

MAJORS

- LAMBERT CLOSSE, 1648.
 ZACHARIE DUPUIS, 1662.
 JACQUES BIZARD, 1er mai 1677.
 CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 15 avril 1694.
 MICHEL LENEUF DE LA VALLIERE, 28 mai 1699.
 CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 27 mai 1706.
 JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 5 mai 1710.
 FRANÇOIS LE VERRIER DE ROUSSON, 27 avril 1716.
 JACQUES-CHARLES SABREVOIS, mai 1725.
 FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 16 mars 1728.
 CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, 1er avril 1733.
 GASPARD ADHEMAR DE LANTAGNAC, 6 mars 1748.
 PIERRE-JACQUES CHAVOY DE NOYAN, 23 mai 1749.
 FRANÇOIS DUPLESSY-FABER, mars 1756. *

* Dans une lettre au ministre, du 10 octobre 1754, le gouverneur Duquesne l'informe qu'il a fait descendre M. de Céloron de Détroit pour lui confier la majorité de Montréal. Le ministre ne goûta pas ce projet et les choses en restèrent là. On ne peut donc compter M. de Céloron parmi les majors de Montréal.

GOVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈRES

GOVERNEURS

- PIERRE BOUCHER DE GROSBOIS, 28 octobre 1663. ⁷
 RENE GAULTIER DE VARENNES, 6 juin 1672. ⁸
 CLAUDE DE RAMEZAY, 1er juillet 1690.
 FRANÇOIS PROVOST, 28 mai 1699.
 ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 1er juin 1703.
 FRANÇOIS DE GALLIFFET, 5 mai 1710.
 CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 7 mai 1720.
 LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 26 décembre 1724.
 JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 23 avril 1726.
 JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS, 16 janvier 1730.
 PIERRE DE CAVAGNAL DE VAUDREUIL, 1er avril 1733.
 CLAUDE-MICHEL BEGON, 1er mai 1743.
 FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 1er mai 1749.
 PAUL-JOSEPH LEMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 1er mai 1757.

LIEUTENANTS DE ROI

- JACQUES L'HERMITTE, 10 mars 1715.
 FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 23 avril 1726.
 CLAUDE-MICHEL BEGON, 6 février 1731.
 FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 1er avril 1733.

⁷ Il est bon de noter que M. Boucher n'eut jamais de commission du roi comme gouverneur des Trois-Rivières. M. Boucher semble avoir exercé la charge de gouverneur de 1653 à 1658. Nous donnons ici la date du 28 octobre 1663 parce que c'est la date de sa première commission connue.

⁸ Les lettres de nomination du roi en faveur de M. de Varennes sont du 6 juin 1672, mais, dès 1669, M. de Courcelles lui avait donné une commission de gouverneur des Trois-Rivières.

- LOUIS LIENARD DE BEAUJEU, 31 mai 1743. °
 PIERRE, CHEVALIER DE SAINT-OURS, février 1748.
 MICHEL, CHEVALIER DE GANNES DE FALAISE, 1er avril 1752. 10
 CHARLES-JOSEPH D'AILLEBOUST, 1er avril 1754.
 PIERRE-JACQUES CHAVOY DE NOYAN, 1er avril 1756.
 NICOLAS-JOSEPH DE FLEURIMONT DE NOYELLES, 1er janvier 1759.

MAJORS

- LAMBERT BOUCHER DE GRANDPÊRE, 1692.
 LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 20 avril 1700.
 MICHEL GODEFROY DE LINCTOT, 1er avril 1702.
 RAYMOND-BLAISE DES BERGERES, 5 mai 1710.
 JOSEPH DESJORDY DE CABANAC, 18 juin 1712.
 JEAN-LOUIS DE LA CORNE, 12 mai 1714.
 FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 2 janvier 1716.
 FRANÇOIS DESJORDY MOREAU DE CABANAC, 7 mai 1720.
 FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 11 avril 1727.
 CONSTANT LEMARCHAND DE LIGNERY, 16 mars 1728.
 JACQUES-CHARLES RENAUD DUBUISSON, 1er avril 1733.
 FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, mai 1741.
 NICOLAS-ANTOINE COULON DE VILLIERS, février 1748.
 NICOLAS-JOSEPH DE FLEURIMONT DE NOYELLES, juin 1751.
 CHARLES DE SABREVOIS, 1er janvier 1759.

Pierre-Georges ROY.

(À SUIVRE)

° Laffilard donne Charles Lemoyne, deuxième baron de Longueuil, comme lieutenant de roi aux Trois-Rivières à partir de mai 1743. Le baron de Longueuil n'a pas été lieutenant de roi aux Trois-Rivières, mais M. de Beaujeu, lors de sa nomination, était malade et en congé. C'est le baron de Longueuil qui le remplaça pendant son congé.

10 Le chevalier de Gannes était major de l'île Royale lors de sa nomination à la lieutenance de roi des Trois-Rivières. Il mourut à Louisbourg, le 23 octobre 1752, avant de prendre son poste.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — Nouvelles défaites russes. — Victoires anglo-françaises. — L'armée de Salonique. — L'anarchie russe. — Une déclaration allemande. — Impudence et inconscience. — Le chancelier allemand. — Une séance dramatique au Reichstag. — Mutinerie dans la flotte allemande. — Des députés socialistes accusés. — En France. — L'affaire Daudet-Malvy. — Un ancien ministre dénoncé pour trahison. — Un article de Maurice Barrès. — Nouvelle crise ministérielle. — Le congrès socialiste de Bordeaux. — La conférence de Stockholm. — L'interdiction gouvernementale. — Un programme de paix. — La question de l'Alsace-Lorraine. — Au Canada.

L'OFFENSIVE allemande contre la Russie s'est encore accentuée en ces dernières semaines. La chute de Riga, qui a rendu les Teutons maîtres du golfe de ce nom, leur a permis d'adopter et d'exécuter un nouveau plan. Leur flotte est entrée en scène. Ils ont débarqué un corps d'armée sur l'île de Oesel, qui commande l'entrée du golfe, et s'en sont emparé malgré la défense russe. De là, ils ont gagné l'île de la Lune, qui est également tombée entre leurs mains. Enfin l'île Dago a subi le même sort, et la flotte russe, qui un moment a paru embouteillée dans le détroit, entre l'île de la Lune et la terre ferme, a failli être interceptée par eux. Ils menacent actuellement Revel, le principal port russe à l'entrée du golfe de Finlande, dont les habitants ont déjà commencé à s'enfuir. Cette ville prise, l'Esthonie va devenir pour eux une proie facile, et alors la route de Saint-Petersbourg leur est ouverte, pendant que leur flotte, écrasant la flotte russe dans le golfe de Finlande, ira foudroyer Kronstadt. L'horizon est sombre pour la Russie. Le gouvernement se prépare à quitter Saint-Petersbourg pour Moscou, qui deviendra comme autrefois la capitale. Pour se reconforter, les officiels russes disent qu'ils vont imiter l'atti-

tude du gouvernement français, qui s'est retiré temporairement à Bordeaux au début de la guerre. Hélas! peuvent-ils espérer que l'analogie ira jusqu'à leur donner une autre victoire de la Marne ?

Les Allemands éprouvent moins de satisfaction sur le front occidental. Dans les Flandres, à l'est d'Ypres, les forces anglo-françaises ont attaqué les lignes allemandes avec un succès marqué. Elles ont atteint tous leurs objets et infligé à l'ennemi de lourdes pertes. Elles menacent le chemin de fer de Menin à Roulers. Suivant les dépêches, l'offensive a été dirigée vers l'est, à partir de Poelcapelle, et au nord-est à partir de Broodseinde, le but définitif étant le chemin Ostende-Lille. L'intention des Alliés dans cette région semble être de refouler les Allemands jusqu'à un point où le fléchissement de leur front les forcera à évacuer Ostende et Zeebrugge, bases navales précieuses pour leurs sous-marins dans la mer du Nord. Malheureusement les pluies torrentielles des dernières semaines ont forcément ralenti les opérations du maréchal Haig dans cette région de Poelcapelle et de Zonnebeke.

Sur le front italien les troupes du général Cadorna progressent lentement mais sûrement. Dans les Balkans, l'inactivité des forces alliées pourrait bien faire place d'ici à quelques semaines à un grand mouvement d'offensive. On assure que bientôt il y aura là une armée de 1 200 000 hommes prête à marcher en avant. Les Anglais et les Français ont, dit-on, 500 000 soldats à Salonique. D'ici à un couple de mois, la Grèce, débarrassée de son roi germanique, aura 600 000 hommes, parfaitement équipés et prêts à l'action. Sous la direction de M. Venizelos, le gouvernement grec est en parfaite harmonie avec les Alliés et décidé à coopérer énergiquement aux opérations. Le contingent serbe est de 150 000 hommes. Ces forces imposantes devraient être capables de changer la face des choses dans les Balkans.

* * *

Lorsqu'on examine la situation, et que l'on récapitule les échecs subis par les Allemands quand ils ont été aux prises avec les Français et les Anglais, on se dit que le résultat de la campagne de 1917 aurait peut-être été décisif si la Russie n'avait pas jugé opportun de faire une révolution, au lieu de se battre contre l'ennemi commun. Maintenant peut-on espérer qu'elle redeviendra, d'ici à la fin de cette guerre, un facteur militaire appréciable? C'est difficile à croire. La nation russe est menacée de dislocation. Sept mois se sont écoulés depuis la chute du tsar, et elle n'a pas encore de gouvernement stable et sûr du lendemain. Les factions se dénoncent, se combattent et se disputent les lambeaux du pouvoir. Les aspirations particularistes s'affirment de toutes parts. Et le gouvernement, toujours provisoire, reste sans autorité et sans force. Les cabinets se forment, se dissolvent et se reforment, sans que l'on puisse comprendre réellement la signification et la portée de tous ces changements à vue. Le dernier en date est celui que M. Kerensky a constitué au moment où siégeait, à Saint-Pétersbourg, le congrès démocratique qui prétendait posséder l'autorité d'un parlement. Cet homme politique, qui joue un rôle si actif depuis quelques mois, a réussi à grouper des hommes appartenant à différents partis. Nous renonçons à donner leurs noms, qui ne diraient pas grand'chose à nos lecteurs. Les principaux membres de ce gouvernement de coalition sont M. Kerensky, premier ministre, M. Terestchenki, ministre des affaires étrangères, M. Nikitin, ministre de l'intérieur, M. Konovaloff, ministre du commerce et de l'industrie, et vice-président du conseil. Les dépêches ont annoncé que M. Kerensky a remporté une victoire sur l'espèce de parlement issu du congrès démocratique, qui voulait essayer de rendre le gouvernement responsable envers lui, mais qui a fini par se borner à agir comme

conseil en matière législative. Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il se propose de suivre une politique étrangère, dont le but sera de signer la paix, " d'accord avec nos alliés", le plus tôt possible. La déclaration ministérielle affirme que le gouvernement a trois buts principaux : améliorer l'efficacité de l'armée et de la marine, rendre l'ordre au pays en combattant l'anarchie, appeler l'assemblée constituante dans le plus court délai. De loin, il nous semble étrange que cette assemblée constituante prenne autant de mois à se constituer.

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avons signalé la réponse de l'Allemagne à la note pacificatrice de Sa Sainteté Benoît XV. Cette réponse a été complétée depuis par une communication verbale faite au nonce papal à Munich. Cette communication est typique. Nous tenons à en donner ici le texte : " 1o L'Allemagne consent au rétablissement de l'indépendance de la Belgique ; 2o L'Allemagne contribuera au paiement des compensations payables à la Belgique pour les dommages qui lui ont été causés par la guerre ; 3o La Belgique devra garantir que, dans l'avenir, toute menace comme celle qui a assailli l'Allemagne en 1914 sera exclue ; 4o La Belgique devra conserver la séparation administrative entre les Flandres et la Wallonie, séparation qui correspond au désir de la majorité de la population belge et à laquelle l'Allemagne est intéressée en raison de l'analogie ethnique entre les sentiments de la Belgique et ceux de l'Allemagne ; 5o L'Allemagne devra posséder le droit de développer librement ses entreprises économiques en Belgique et surtout à Anvers."

L'impudence de cette déclaration est prodigieuse. "L'Allemagne *consent* au rétablissement de l'indépendance belge." Elle est bien bonne, en vérité ! Cette indépendance est garantie par des traités solennels dont la Prusse est l'une des signataires ! " L'Allemagne contribuera au paiement des compen-

sations. ” Contribuera avec qui ? Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Angleterre, ce n'est pas la Russie, qui ont envahi traîtreusement la Belgique, qui l'ont dévastée et pressurée, qui ont détruit ses places fortes, brûlé ses villes et ses universités, déporté ses citoyens. C'est l'Allemagne qui a commis tous ces forfaits. Et elle déclare benoîtement qu'elle veut bien contribuer au paiement des compensations ! A-t-on jamais vu pareille inconscience ? “ La Belgique devra garantir ” que l'Allemagne ne sera plus assaillie comme elle l'a été en 1914 ! Voyons, est-ce que les hommes qui tiennent un tel langage ont perdu complètement la tête ? Ne voilà-t-il pas quelque chose de colossal ? La Belgique responsable de l'assaut subi par l'Allemagne en 1914 ! C'est l'Allemagne qui a subi un assaut ! Et c'est la Belgique qui en est responsable !

D'un bout à l'autre cette communication verbale est renversante. De quel droit l'Allemagne prétend-elle, par exemple, dicter à la Belgique restaurée la forme de son organisation administrative ? De quoi se mêle-t-elle en décrétant d'avance la séparation permanente des Flandres et de la Wallonie ? Ce sera à la Belgique indépendante à régler librement ses affaires internes. En somme cette déclaration insolente équivaut à celle que faisait le Dr Spalm, chef du Centre allemand, en avril 1916 : “ Il faut veiller à ce que ce pays tombe politiquement, militairement et économiquement, en notre main. ”

* * *

Sans doute, ceux qui parlent au nom de l'Allemagne ne dévoilent pas toujours aussi franchement leur pensée. Ils adoptent souvent des formules vagues, comme on l'a vu dans les notes allemandes et autrichiennes en réponse à celle du pape, et comme le chancelier en a donné un échantillon récemment devant le Reichstag. Répondant à ceux qui critiquent comme un symptôme de faiblesse la résolution de paix du 18

juillet dernier, il a prononcé ces paroles : " Nous devons continuer la lutte jusqu'à ce que l'empire allemand ait établi ses positions sur le continent et sur les mers; nous devons faire en sorte que l'alliance armée de nos ennemis ne se change pas en une formidable alliance économique; nous ne négocierons qu'une paix qui pourrait garantir au paysan le rendement de sa terre, à l'ouvrier la récompense qu'il mérite, aux industries les marchés dont elles ont besoin, à nos navires la liberté de parcourir les mers et de s'approvisionner de charbon dans tous les ports du monde — une paix en un mot, qui assurerait le plus grand développement à l'Allemagne et à ses alliés du point de vue de l'économie et de la culture. " Le chancelier a ajouté que l'Allemagne peut attendre. Le temps est avec elle. " Jusqu'à ce que les Alliés constatent qu'ils doivent être moins exigeants, les sous-marins continueront leur oeuvre. Alors la paix viendra. "

C'est durant cette session du Reichstag qu'a été mise au jour la mutinerie parmi les marins de la flotte, dont les dépêches ont récemment parlé. Cet événement grave a eu lieu il y a environ un mois. On prétend qu'il a " eu tout le caractère d'une révolte étendue et organisée qu'on n'a pu réprimer qu'avec les plus grandes difficultés ". L'un des cuirassés où des troubles se sont produits était le *Westfallen*. Le capitaine a été jeté par-dessus bord et s'est noyé. Il y a eu aussi, paraît-il, un soulèvement à bord du *Nurnberg* en mer. Les marins ont saisi les officiers et se sont dirigés vers la Norvège dans l'intention de se faire interner. Des destroyers ont entouré le navire et l'ont forcé à se rendre. Une dépêche donne l'information suivante : " Le kaiser s'est rendu à Wilhelmshafen et a ordonné qu'un sur sept des mutins fût fusillé. Le chancelier, M. Michaelis, a protesté, avec le résultat que trois hommes seulement ont été exécutés. Les autres ont reçu une rigoureuse condamnation. Le chancelier s'est objecté à

l'exécution de l'ordre de l'empereur en alléguant qu'il ne pouvait assumer pareille responsabilité devant le Reichstag. L'une des raisons de la mutinerie était une nourriture mauvaise et insuffisante. »

Le ministre de la marine, le vice-amiral Capelle, a saisi le Reichstag de ces faits et a porté en même temps une accusation extrêmement sérieuse contre trois députés socialistes, qu'il a représentés comme des fauteurs de la révolte. " C'est malheureusement un triste fait, a-t-il dit, que la révolution russe a tourné la tête à quelques hommes dans notre marine et a introduit des idées révolutionnaires parmi eux. Leur plan consistait à choisir des représentants dans la flotte, les hommes d'équipage devant refuser d'obéir pour paralyser la flotte et forcer le pays à signer la paix. Il est prouvé que le principal agitateur a conféré dans ce parlement avec la faction des socialistes indépendants au Reichstag, a expliqué ses plans aux députés Ditmann, Haase et Vogtherr, et a obtenu leur approbation. Les députés ont attiré l'attention sur le caractère dangereux du complot et ont conseillé la plus grande prudence, mais ont consenti à fournir des documents de propagande. " Les députés socialistes ont ici interrompu l'orateur par des cris de dénégation. Les trois représentants incriminés ont nié avoir encouragé la mutinerie tout en reconnaissant que l'agitateur en question était venu leur exposer les griefs des marins mais sans leur révéler ses plans. Un débat très acrimonieux s'en est suivi. Un député du Centre a déclaré qu'il y avait là une question de haute trahison. Un autre s'est écrié : " Si les accusations sont fondées, il n'y a pas de mots assez forts dans la langue allemande pour flétrir une telle action. " Un des chefs du parti socialiste a protesté énergiquement contre le discours du ministre de la marine. Il a déclaré " que le gouvernement aurait dû prendre en considération l'effet que devaient produire de si graves accusa-

tions sur la politique intérieure et étrangère". Il a ajouté que les faits cités par le vice-amiral ne justifient pas l'accusation portée contre les socialistes indépendants et que le chancelier a mis un parti au ban, au moment où les difficultés de la situation demandent l'union la plus grande. "Nous considérons de notre devoir de combattre de toutes nos forces un gouvernement qui suit une telle politique", a dit M. Ebert en concluant.

Ce débat a eu de prime abord pour résultat de désarçonner l'opposition dont les différents éléments se préparaient à livrer un assaut au chancelier. Mais il semble que ce n'est que partie remise. Le gouvernement n'a pas osé traduire devant les tribunaux les députés accusés, et, quelques jours après l'incident, l'amiral Capelle a donné sa démission. On dit maintenant dans les cercles politiques de Berlin que le chancelier ne pourra se maintenir d'ici à la prochaine réunion du Reichstag au mois de décembre.

* * *

En France, le parlement a eu des séances orageuses, à la suite des accusations de trahison portées contre un ancien ministre, M. Malvy, par Léon Daudet, le directeur de l'*Action française*. Celui-ci a adressé à M. Poincaré, président de la république, une lettre dans laquelle il a fait les déclarations suivantes: "Monsieur Malvy, ancien ministre de l'intérieur, est un traître. Il a trahi la défense nationale pendant trois ans avec la complicité de M. Leymarie et de quelques autres. Les preuves de sa trahison surabondent. Il serait trop long de vous les soumettre. Laissez-moi vous affirmer seulement que M. Malvy a tenu l'Allemagne parfaitement renseignée sur nos plans diplomatiques et militaires, en particulier par la bande d'espions du *Bonnet rouge*... C'est ainsi que le haut commandement germanique a connu, point par point, pour ne citer qu'un exemple, le plan d'attaque du Che-

min-des-Dames... Sachez aussi que des documents d'une indiscutable authenticité nous montrent la main de M. Malvy et de la sûreté générale (qui relève du ministère de l'intérieur) dans la mutinerie militaire et les tragiques événements de mai 1917. Il vous appartient, M. le président, de vérifier les fondements de ces accusations par une prompte enquête." M. Poincaré a communiqué cette lettre à M. Painlevé, le premier ministre, qui en a donné connaissance à M. Malvy, afin de mettre celui-ci en demeure de se défendre. L'ancien ministre a fait une déclaration devant la Chambre au milieu d'un grand tumulte. Il s'est inscrit en faux contre les accusations de M. Daudet. M. Painlevé a promis que la justice suivrait son cours et que M. Daudet serait appelé à fournir la preuve de ses affirmations. En même temps éclatait l'affaire Bolo-Pacha, dans laquelle le nom d'un sénateur, M. Humbert, propriétaire du *Journal*, était impliqué. Puis un député, M. Turmel, voyait se dresser contre lui l'accusation d'avoir reçu d'une banque suisse des fonds dont la provenance paraissait suspecte. Toutes ces révélations ont surexcité l'opinion française, qui voyait dans tout cela se révéler l'action de la propagande allemande et de l'or allemand. M. le capitaine Bouchardon a été chargé de l'instruction dans l'affaire Daudet-Malvy. M. Léon Daudet lui a soumis tout un dossier de preuves documentaires.

Au milieu de l'émotion causée par ces révélations, M. Caillaux a soudain montré sa figure peu sympathique. Concurrentement avec d'autres députés, le consort de la personne qui a tué Gaston Calmette a soumis une demande de modification à la loi de 1881 réglant la liberté de la presse. Ceci a provoqué un terrible article de Maurice Barrès dans l'*Echo de Paris*. Le célèbre académicien y accuse M. Malvy d'être responsable, par son peu d'énergie, de l'existence dans la presse française de cet élément pro-allemand qui est dirigé

par des gens tarés, chassés de leur propre pays pour vols et faux. " Ils cherchent, dit-il, à rabaisser les hommes chargés de la conduite de la guerre, ils cherchent à montrer que la victoire est impossible, ils traitent de menteurs ceux qui s'efforcent de maintenir la confiance et l'unité dans le pays et essayent de pousser au pouvoir des hommes agréables à l'Allemagne. M. Malvy connaissait les projets de ces hommes. Pourquoi leur a-t-il permis de continuer leurs agissements?" Après avoir déclaré que la loi proposée par M. Caillaux, demandant que l'on impose le silence aux journaux sur ce sujet, est complètement inadmissible, il continue: " Nous ne pouvons admettre que l'initiative qui a fait la lumière sur Almercyda, Duval, Bolo, Turmel, Landau et Margulies soit muselée. Si d'autres journaux ont reçu des fonds allemands, si d'autres Malvys ont encouragé d'autres Almercydas, si d'autres Leymaries ont conseillé de montrer des faveurs à d'autres Duvals, si d'autres Turmels ont fait d'autres voyages en Suisse, nous demandons que ce soit découvert. Nous avons échappé à ce complot étranger grâce à des journaux honnêtes. Nous ne voulons pas de lois faites contre eux au profit de la presse stipendiée. "

On conçoit l'agitation que ces tristes incidents provoquent en France dans les milieux politiques. Voici maintenant que les dépêches nous apportent la nouvelle qu'une autre crise ministérielle menace d'éclater. M. Painlevé aurait donné sa démission, on ne nous dit pas pour quel motif. Le président de la république l'a, paraît-il, refusée, en se fondant sur le fait que le cabinet, pas plus tard que vendredi dernier, a obtenu de la Chambre des députés un vote de confiance à une majorité considérable.

* * *

Les socialistes ont eu leur congrès à Bordeaux. Il s'agissait surtout de refaire dans le parti l'union compromise par

la question d'assistance au fameux congrès de Stockolm. Le printemps dernier, le conseil national avait décidé par 1 549 contre 1 389 qu'il n'était pas opportun de renouer les relations internationales entre socialistes à la conférence de Stockolm. Mais la minorité n'avait pas accepté sans révolte cette décision et avait continué à agiter la question. A une réunion subséquente, deux délégués, qui avaient été envoyés à Pétrograd pour dissuader les socialistes russes de participer à cette conférence, vinrent déclarer qu'ils revenaient de leur mission gagnés à la politique de participation. Cette volte-face compliqua singulièrement la situation et finalement le parti socialiste français décida de prendre part au congrès international. Le gouvernement Ribot annonça alors qu'il refuserait aux délégués les passeports nécessaires pour se rendre en Suède. En conséquence de cette attitude, lors de l'avant-dernière crise ministérielle, les socialistes refusèrent de coopérer à la formation du gouvernement et restèrent en dehors de l'administration. Au congrès de Bordeaux, la majorité a adopté une motion réaffirmant la décision de participer à la conférence de Stockolm et définissant la pensée du parti quant aux conditions de paix possibles. Commentant cette déclaration, le *Journal des Débats* ne s'en montre pas trop mécontent en somme et affirme qu'on ne saurait méconnaître sa tendance nettement patriotique. " La motion, dit-il, a le mérite de ne pas sacrifier les réalités présentes aux idéologies éventuelles. Elle formule le devoir de défendre le patrimoine national, de sauvegarder le droit des peuples libres, non pas contre un capitalisme indéterminé et impersonnel, mais contre un impérialisme parfaitement connu et saisissable. Sur ce point les minoritaires pensent comme les majoritaires. Et qui ne pense pas ainsi à part quelques illuminés qui se piquent de dédaigner tout ce qui n'est pas guerre de classes, comme si l'issue de la guerre actuelle ne devait pas dominer souverainement l'avenir économique et social du

monde ? Chacun est libre d'avoir sa conception politique et sociale pour demain, mais aucune conception socialiste démocratique ou simplement libérale n'est réalisable sans la victoire aujourd'hui sur l'immense force de compression qui menace l'univers civilisé. ”

Maintenant le gouvernement français va-t-il persister à refuser des passeports aux délégués socialistes ? Le ministre Ribot, qui avait pris cette décision, a cessé d'exister. Le ministre Painlevé, son successeur, vient, lui aussi, de se démettre. Le futur cabinet maintiendra-t-il l'interdiction ? Suivant nous, M. Ribot avait absolument raison de s'opposer à ce qu'un parti français allât délibérer à l'étranger, en temps de guerre, avec un parti allemand, sur des questions vitales que seuls, le gouvernement, le parlement et le peuple français ont le droit de trancher. Lorsque les armées sont aux prises sur les champs de bataille, il est inadmissible qu'un groupe quelconque de citoyens d'une des nations belligérantes aille fraternellement conférer, derrière le dos du gouvernement national, avec un groupe de citoyens de la nation ennemie. C'est la première fois qu'au milieu d'une grande guerre on voit un pareil spectacle. Hélas ! nous en voyons et nous en verrons probablement bien d'autres !

En attendant, le comité d'organisation de la conférence de Stockholm vient de publier une sorte de programme de paix, destiné sans doute à servir de canevas aux délibérations prochaines. L'idée-mère de cette pièce c'est que la guerre devra se terminer sans qu'il y ait de vainqueurs ni de vaincus. Aucune nation ne devrait réclamer d'annexions ni d'indemnités, si ce n'est, sur ce dernier point, la Belgique, qui devrait être non seulement rétablie dans son indépendance parfaite, mais indemnisée par l'Allemagne, d'après une évaluation déterminée par le tribunal de la Haye. S'inspirant peut-être de la communication allemande au représentant du pape, dont nous avons parlé plus haut, le document mentionne comme sti-

pulation nécessaire l'autonomie des Flandres et de la Wallonie, ce qui constitue, nous l'avons vu, une immixtion injustifiable dans l'administration interne du peuple belge. Quant à l'Alsace-Lorraine, le comité de Stockholm déclare que la question devrait être réglée par un plébiscite auquel il serait procédé après la paix. Nous nous demandons ce que feront les socialistes français en présence de cette proposition.

* * *

A notre idée, cette question sera l'une des plus grosses pierres d'achoppement lorsque l'heure des négociations aura sonné enfin. Le gouvernement français a proclamé son intransigeance absolue sur ce point. Et le gouvernement allemand, par l'organe du ministre des affaires étrangères, von Kuelhman, vient de déclarer catégoriquement que jamais il ne fera de concessions à la France sur ce point. De son côté le premier ministre britannique a affirmé la résolution inébranlable de l'Angleterre d'appuyer les revendications de son alliée sur les provinces arrachées à son territoire en 1870. M. Lloyd George a prononcé ces paroles, le 21 octobre, en présence d'une nombreuse délégation d'assureurs. " Toutes nos ambitions, a-t-il dit, doivent être dirigées vers la défense de la liberté qui requiert une grande énergie. Nous verrons la fin de cette guerre qui sera très rude. Quand se terminera-t-elle? Je ne puis le prédire mieux qu'en me fondant sur l'assertion du secrétaire des affaires étrangères, von Kuehlmann, qui a déclaré que jamais l'Allemagne ne rendra à la France l'Alsace-Lorraine. Alors, aussi longtemps que la guerre durera, la Grande-Bretagne entend demeurer aux côtés de sa vaillante alliée la France, tant qu'on ne lui aura pas rendu ses enfants opprimés par le joug des tyrans. Cela veut dire que toute la nation doit être prête à tous les dévouements et doit centraliser tous ses efforts vers la victoire. "

Une dépêche de Londres, datée du 15 octobre, nous appor-

tait le commentaire suivant de ce discours du premier ministre de la Grande-Bretagne: " La déclaration faite par M. Lloyd George, à savoir que l'empire britannique se battra pour rendre l'Alsace-Lorraine à la France, et la réponse sans équivoque à l'assertion de von Kuehlmann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, que l'Allemagne ne songera jamais à faire des concessions à la France, au sujet de l'Alsace-Lorraine, sont regardées ici comme extrêmement importantes, parce qu'elles font connaître l'opinion des principaux belligérants sur une des graves questions à régler, avant qu'il y ait accord entre les puissances belligérantes, ou avant que les conditions de paix soient discutées. Les paroles de von Kuehlmann au sujet des anciennes provinces françaises ont indubitablement mis la question de l'Alsace-Lorraine au premier plan, comme l'a affirmé M. Asquith, et pour le présent du moins amoindri l'importance que l'Allemagne s'efforce d'attacher à la détermination annoncée de rendre la Belgique à certaines conditions, à une époque où les grandes ruées du feld-maréchal Haig font tomber aux mains des Anglais d'importantes lisières du territoire belge. " Le discours de M. Asquith, auquel il est ici fait allusion, a été prononcé le 11 octobre à Liverpool devant une assemblée relative aux buts de guerre. Voici le passage dont il s'agit. L'ancien premier ministre, signalant la déclaration de von Kuehlmann au sujet de l'Alsace-Lorraine, a prononcé ces paroles: " La diplomatie allemande n'est pas renommée pour sa précision, mais même dans ses annales il serait difficile de trouver une manoeuvre plus lourde ou plus transparente que cette maladroite tentative de semer la discorde entre nous et nos alliés les Français. Von Kuehlmann relègue la question belge au second plan. J'ai formellement demandé si l'Allemagne était prête à restaurer la Belgique dans le seul sens acceptable aux Alliés, mais je n'ai pas reçu de réponse et von Kuehlmann qui peut parler avec une bruyante précision de

l'Alsace-Lorraine garde à l'égard de la Belgique un silence continuel et significatif." La dépêche que nous citons plus haut ajoute que ces déclarations de von Kuehlmann, de Lloyd George et d'Asquith, constituent une impasse qui rend peu probable la perspective d'obtenir à brève échéance une paix appuyée sur un compromis. Il est pourtant bien évident que jamais un traité de paix ne pourra être signé sans que, ça et là, il se produise de compromis.

* * *

Au Canada, les pourparlers depuis longtemps entamés pour la formation d'un gouvernement d'union ou de coalition ont enfin abouti. Plusieurs chefs libéraux importants de l'Ouest, de l'Ontario et des provinces maritimes, ont accepté les propositions de sir Robert Borden, et le cabinet fédéral a été réorganisé de la manière suivante: sir Robert Borden, premier ministre et secrétaire des affaires étrangères; W.-N. Rowell, président du conseil; C.-J. Doherty, ministre de la justice; sir Thomas White, ministre des finances; le général I.-C. Mewburn, ministre de la milice locale; sir Edward Kemp, ministre de la milice d'outre-mer; J. Reid, ministre des chemins de fer; M. Burrell, secrétaire d'Etat; F.-B. Carvell, ministre de la marine, des pêcheries et du service naval; Arthur Meighen, ministre de l'intérieur; A.-L. Sifton, ministre des douanes; sir George Foster, ministre du commerce; F.-A. Crerar, ministre de l'agriculture; J.-A. Calder, ministre de la colonisation et de l'immigration; T.-W. Crothers, ministre du travail; Edouard Blondin, ministre des postes; C.-C. Ballantyne, ministre des travaux publics; Albert Sévigny, ministre des contributions indirectes; Frank Cochrane, sir James Loughheed, A.-K. McLean et le sénateur Robertson, ministres sans portefeuille; Hugh Guthrie, solliciteur général. Les nouveaux ministres représentant l'élément libéral anglais dans l'administration reconstituée sont MM. Sifton, Calder, Crerar, Bur-

rell, Guthrie, Ballantyne, Carvell, McLean, Mewburn et Robertson.

Le nouveau ministère a naturellement publié un exposé de son programme. En voici le début: " Le présent ministère d'union a été organisé, dit le manifeste, en vue de donner une représentation à tous les éléments de la population qui appuient l'effort du Canada pour la guerre. Son personnel comprend des représentants des deux partis politiques. Et nous avons l'intention d'y donner immédiatement au travail organisé un représentant comme cela a été fait pour l'agriculture. Pénétrés de l'urgente nécessité de mettre de côté toute considération secondaire, d'éviter toute divergence de parti et de présenter un front uni aux exigences de ce moment solennel, les membres du gouvernement se sont solidarisés devant le devoir de servir les intérêts nationaux. "

Le programme ministériel se compose de douze articles parmi lesquels on remarque ceux qui demandent la poursuite énergique de la guerre par la mise en vigueur immédiate de la loi du service militaire, la réforme de l'administration extérieure, l'abolition du patronage, la reconnaissance du droit de suffrage aux femmes, etc.

On annonce que les élections générales auront lieu entre le 15 et le 20 décembre. Sir Wilfrid Laurier, abandonné par la plupart de ses lieutenants de langue anglaise, demeure chef de l'opposition et se prépare à faire la campagne devant l'électorat.

La proclamation appelant la première classe de citoyens astreints au service militaire, d'après la récente loi, a été émise le 13 octobre. Les bureaux médicaux pour l'examen des hommes sont en plein fonctionnement. Les tribunaux chargés de statuer sur les demandes d'exemptions ont été formés, et les appelés ont jusqu'au 10 novembre pour se présenter ou exprimer leur demande.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 octobre 1917.